

Votre magazine  
municipal

Infos

# SAINT-MAUR À L'HORIZON 2025

dossier spécial

# Saint-Maur

N°94  
MARS 2019

SM



Survols de Saint-Maur :  
tous mobilisés  
p.4



Label « Fabriqué à  
Saint-Maur » 2019 c'est parti !  
p.37



Agenda : vos sorties  
p.38-39



Création de jardin,  
terrasse, bassin ;  
arrosage automatique,  
éclairage extérieur...

Entretien de jardin  
à la carte ou à l'année

Contact,  
renseignements  
Philippe Foucher :  
06 24 26 70 88

contact@bogarden.fr  
→ [www.bogarden.fr](http://www.bogarden.fr)

bö garden  
créateur de jardins et terrasses

Atelier/Dépôt 39, avenue de la Gare - 94430 Chennevières-sur-Marne

## Conjuguer vie sociale et vie personnelle

Mon proche a des  
**troubles de la mémoire**

Il est accueilli en **journée**  
et pratique des **activités**  
de loisirs adaptées

ACCUEIL  
DE JOUR  
4 SITES EN VAL DE MARNE



Nous avons choisi un **Accueil de Jour** **ABCD**



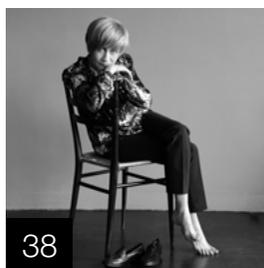
Abbaye  
SAINT-MAUR

Bords de Marne  
BONNEUIL

Cité Verte  
SUCY

Cristolienne  
CRÉTEIL

01.74.02.05.71 - [www.abcd94.fr](http://www.abcd94.fr)



## DOSSIER

### Assainir, investir, préserver, animer : Saint-Maur à l'horizon 2025



## CADRE DE VIE ..... 4

Survol de Saint-Maur : tous mobilisés pour faire respecter la tranquillité !

## ÉDITO ..... 5

Le travail : meilleur remède contre la fièvre électorale !

## DOSSIER ..... 9

Assainir, investir, préserver, animer : Saint-Maur à l'horizon 2025

## VIE ÉCONOMIQUE ..... 37

Artisans, commerçants, créateurs : à vos talents !

C'est parti pour la 2<sup>e</sup> promotion du label « Fabriqué à Saint-Maur »

## AGENDA ..... 38

## EXPRESSION POLITIQUE ..... 40

## Saint-Maur connectée



### SAINT-MAUR AU QUOTIDIEN

Rejoignez-nous !

Agenda du week-end, événements, infos en temps réel...



### SAINT-MAUR EN DIRECT

Suivez-nous !

Alertes, actualités, en direct...

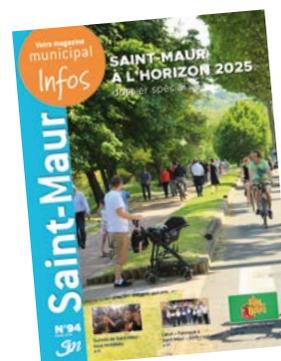


### CAPTUREZ L'INSTANT

### SAINT-MAURIEN

Partageons nos photos !

Notre Ville en images...



**La fabrication de ce numéro a été financée à 100 % par les annonceurs publicitaires. Merci à eux pour leur confiance !**



Pour retrouver nos actualités en vidéo, flashez-moi avec votre téléphone !

Directeur de la publication : Sylvain Berrios  
Directeur de la communication : Béatrice Déon  
Rédaction : création graphique et régie publicitaire : Service communication  
Crédit photos : Mairie de Saint-Maur-des-Fossés  
Impression : Imprimerie de Compiègne  
Dépôt légal : 2005

Hôtel de Ville - Avenue Charles-de-Gaulle  
01 45 11 65 65





# SURVOLS DE SAINT-MAUR : TOUS MOBILISÉS POUR FAIRE RESPECTER LA TRANQUILLITÉ !



La Ville de Saint-Maur a été informée par Aéroports de Paris (ADP) que, du 28 juillet au 12 décembre 2019, le sud-est de la commune serait survolé à une cadence soutenue en raison de travaux d'envergure sur la piste 3 d'Orly. Pendant toute la durée des travaux, les atterrissages par vent d'ouest conduiront au survol de la commune à basse altitude le temps que les avions s'alignent sur l'axe de la piste 4, qui sera la piste principale exploitée.

Dans ce contexte, la Ville de Saint-Maur exige :

- Le strict respect des horaires du couvre-feu, fixé par décret, de 23h30 à 6h;
- La mise en place de capteurs de bruit à Saint-Maur, dans un périmètre élargi, afin de mesurer les nuisances sonores effectivement supportées par les riverains.

Le 16 février 2019, Sylvain Berrios et les élus de Saint-Maur, ainsi que de nombreux élus des villes voisines, l'Association de Défense des Riverains de l'Aéroport Paris Orly, se sont mobilisés pour dire NON À L'AUGMENTATION

DES NUISANCES AÉRIENNES de cet aéroport situé en zone urbaine dense. Un rapport de Bruitparif a révélé l'impact sur la santé des habitants survolés régulièrement. Alors que la loi PACTE prévoit la privatisation d'ADP, nous devons nous mobiliser pour exiger que soient intégrées dans la loi :

- L'EXTENSION DU COUVRE-FEU DE 22H30 À 7H
- LA LIMITATION STRICTE À 200 000 MOUVEMENTS ANNUELS À ORLY
- DES SANCTIONS ACCRUES EN CAS DE NON-RESPECT DES COULOIRS AÉRIENS
- LA MISE À L'ÉTUDE DE L'EXPLOITATION DE L'AÉROPORT DE VATRY POUR ABSORBER L'AUGMENTATION DU TRAFIC AÉRIEN EN ÎLE-DE-FRANCE



Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Email : .....

Soutient l'action de Sylvain Berrios, Maire de Saint-Maur, en faveur de :

- L'EXTENSION DU COUVRE-FEU DE 22H30 À 7H
- LA LIMITATION STRICTE À 200 000 MOUVEMENTS ANNUELS À ORLY
- DES SANCTIONS ACCRUES EN CAS DE NON-RESPECT DES COULOIRS AÉRIENS
- LA MISE À L'ÉTUDE DE L'EXPLOITATION DE L'AÉROPORT DE VATRY POUR ABSORBER L'AUGMENTATION DU TRAFIC AÉRIEN EN ÎLE-DE-FRANCE

**Bulletin à renvoyer à l'Hôtel de Ville ou à déposer dans les boîtes bleues :**

Sylvain Berrios – Maire de Saint-Maur-des-Fossés  
Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

*Conformément à la loi – informatique et libertés – du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :  
Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94100 Saint-Maur-des-Fossés Cedex*



## Le travail est le meilleur remède contre la fièvre électorale

Des tracts farfelus mêlant incompétence et approximation dans les boîtes aux lettres, accusant le Maire de tous les maux, mensonges et manipulations ; des réseaux sociaux qui bruissent de polémiques et se nourrissent de fausses informations ; **des oppositions municipales qui dénigrent, critiquent, se contredisent sans jamais rien proposer.** À l'évidence, la fièvre électorale semble s'être emparée des différents représentants des partis politiques de l'ancien comme du nouveau monde...

Pourtant, **le 6 février dernier, le programme de travail du Conseil municipal était chargé avec, entre autres dossiers, le vote du budget 2019** et l'élaboration des principes d'un nouveau contrat de mixité sociale, deux sujets singulièrement importants pour Saint-Maur, notamment parce qu'ils engagent la Ville jusqu'en 2025.

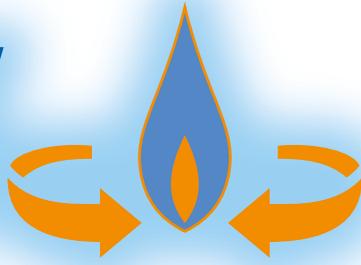
**Le budget voté confirme le redressement des finances communales** et permet à Saint-Maur d'être l'une des trois communes du Val-de-Marne à avoir pu signer et honorer un contrat financier avec l'État. Ce résultat est le fruit d'un travail acharné, d'efforts demandés à chacun d'entre vous et au personnel communal. Bien sûr des choix difficiles, parfois impopulaires, ont dû être faits. Mais **aujourd'hui notre trajectoire budgétaire est sereine, notre capacité d'investissement restaurée et durable.**

Les principes du nouveau contrat de mixité sociale adoptés réaffirment **notre attachement à notre cadre de vie**, intègrent de façon équilibrée le dossier du logement social (qui détermine la taxe SRU) en fixant à 12% en 2022 le niveau de logement social à atteindre, **dans le cadre strict d'un PLU protecteur de notre urbanisme à taille humaine** et d'un objectif de croissance démographique limité à 83 000 habitants.

À chaque Conseil municipal, mais également jour après jour, l'équipe municipale est au travail, concentrée sur son action... certainement le meilleur remède contre la fièvre électorale.

  
Sylvain BERRIOS  
Maire

# GAZ TECHNIC



Ferrolli

CHAPPEE

Saunier Duval

e.l.m.leblanc

frisquet

Chaffoteaux

De Dietrich

- **Ramonage**
- **Contrat d'entretien**
- **Dépannage**
- **Remplacement de chaudière**

# CHAUDIÈRE À GAZ



## 01.48.89.11.11



8, avenue du Bac - 94210 La Varenne-Saint-Hilaire

## INFORMATIQUE

Formation  
à domicile

Assistance  
et dépannage

Spécialiste de l'aide aux seniors

- Une aide personnalisée
- Des explications adaptées à votre niveau
- Un apprentissage sur votre matériel
- Des rendez-vous fixés selon vos disponibilités



Vous choisissez ce que vous apprenez

**Je vous accompagne pour vos démarches en ligne  
(Impôts, Sécurité Sociale, réservations, ...)**

- Ordinateur
- Bureautique
- Tablette
- Internet - E-mails
- Smartphones
- Word - Excel - Powerpoint
- Installation de nouveau matériel
- Wifi - Cloud - Réseau
- Aide à l'achat
- Imprimantes
- Windows - Mac
- Télévision
- Apple - Android
- Box Internet

Contactez Nicolas Joris

Tel : 06 13 57 55 81

contact@enjconseil.fr



www.enjconseil.fr



Saint-Maur Promo

Téléchargez dès à présent  
l'application mobile  
des commerçants de Saint-Maur !

Avec Saint-Maur PROMO,  
découvrez les actualités, bons plans  
et événements de vos commerces  
préférés à Saint-Maur.

www.saintmaurpromo.fr



Découvrez ou redécouvrez votre ville



## LOUIS COUVERTURE

TUILE - ZINC - CUIVRE - ARDOISE - CHARPENTE  
INSTALLATEUR CONSEIL **VELUX** AGRÉE 2003



19 rue baratte cholet

94100 SAINT MAUR

Tel. **01 48 77 15 42**  
**06 11 72 68 64**

Garantie décennale - Allianz 37380636

www.louiscouverture.com - louiscouverture94100@gmail.com



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

# DU FOIN DANS LES BOTTES

À Saint-Maur :  
le développement  
durable  
c'asevit !



FERME  
PÉDAGOGIQUE

25 MARS → 28 AVRIL  
SQUARE DE LA CONVENTION

DU 25 MARS AU 19 AVRIL :  
MERCREDI DE 9H À 17H30  
SAMEDI/DIMANCHE DE 9H30 À 18H  
DU 20 AU 28 AVRIL :  
TOUS LES JOURS DE 9H30 À 18H  
ENTRÉE LIBRE



@VilleSaintMaur  
[saint-maur.com](http://saint-maur.com)

**HITECH**  
Audio-Vidéo

# SAMSUNG 8K

*la TV connectée prête pour le futur.*



**SAMSUNG QLED 8K 65Q900R : 4990 €** eco taxe incluse.

*Venez vite découvrir la qualité d'image 8K et profiter d'une  
offre exceptionnelle.*

1 téléphone **SAMSUNG " Galaxy S10+**  édition performance " offert ( validité de l'offre : 31 Mars 2019 )

**Toutes nos offres sur [www.hitech-av.com](http://www.hitech-av.com)**

**HIFI - HOME CINEMA - TELEVISION - SALLE DE CINEMA PRIVEE**

**HITECH AUDIO VIDEO** : 72 av Victor Hugo, 94100 Saint maur des fossés.  
01.48.83.46.09 / [contact@hitech-av.com](mailto:contact@hitech-av.com) / [www.hitech-av.com](http://www.hitech-av.com)  
Mardi au Vendredi 14H-19H / Samedi 10H-12H & 14H-18H



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

ASSAINIR, INVESTIR, PRÉSERVER, ANIMER

# SAINT-MAUR À L'HORIZON 2025

Le 6 février 2019, la Ville a voté le 6<sup>ème</sup> budget de la mandature. Si la priorité a toujours été donnée à la petite enfance, au scolaire-périscolaire, à la jeunesse, au sport et à la culture, soit la moitié du budget de la Ville, c'est au prix d'efforts importants que la commune a assaini ses finances, relancé l'investissement et soutenu une stratégie budgétaire validée par l'État. Celle-ci préserve l'urbanisme à taille humaine de Saint-Maur, crée les conditions d'une politique de logement durable au cœur d'un environnement préservé et animé. Une trajectoire stabilisée à l'horizon 2025, pour une ville verte, ouverte, dynamique et apaisée.



## FINANCES PUBLIQUES : ASSAINIR, INVESTIR, PRÉSERVER, ANIMER

"Au début de votre mandature en 2014, la Ville se trouvait en quasi cessation de paiement", écrivait au Maire la Trésorière municipale. Endettement record depuis 15 ans, dette toxique, baisse des dotations de l'État, repli démographique rendant difficile le financement d'équipements surdimensionnés, conféraient des marges de manœuvre limitées. La Ville décide alors d'engager un plan d'économies sans précédent, un plan pluriannuel d'investissement, et pose les bases d'une trajectoire budgétaire maîtrisée à l'horizon 2025.

### ✓ 2014-2018 : résoudre une équation financière difficile

**2001-2008 : l'explosion de l'endettement.** À compter de 2001, l'endettement de la commune explose, passant de 125 à 240 millions d'euros en 6 ans. Entre 2008 et 2014, la Ville tente de régler le problème en souscrivant des emprunts toxiques, très attractifs à la signature, dont la volatilité expose la Ville à une montée brutale et insoutenable des taux d'intérêt.

**2014-2016 : la Ville engage la bataille législative pour faire reconnaître la responsabilité de l'État dans le dossier des emprunts toxiques.** La création, par le gouvernement, d'un Fonds de soutien offre une sortie de crise. Le 4 février 2016, le Conseil municipal met fin définitivement aux emprunts toxiques, qui avaient atteint jusqu'à 120 millions d'euros. L'ensemble des emprunts est renégocié, et la Ville obtient la somme la plus élevée versée à une commune, 47 millions d'euros, pour le rachat de ses crédits.

**2014-2018 : la chute des dotations de l'État et la hausse des prélèvements frappent la commune, déjà en grande difficulté.** Alors que Saint-Maur fait face à une situation complexe exigeant un redressement immédiat de ses ratios financiers, elle est affectée dans les mêmes proportions que les autres communes par la baisse des dotations de l'État : 22 millions d'euros de dotation globale de fonctionnement en 2014 réduits à 7,3 millions d'euros en 2018. Soit, chaque année, 14,7 millions d'euros supplémentaires à dégager. Elle doit aussi faire face à une hausse continue des prélèvements : les 2,2 millions d'euros de taxe SRU pour insuffisance de logements sociaux en 2015 sont multipliés par 3 en 2018.

**2014-2018 : la Ville engage un plan d'économies et de remise en concurrence des marchés publics** pour dégager des économies :

- Suppression des vœux et des frais de représentation, fin des logements et voitures de fonction des élus et des cadres
- Fin de certaines animations coûteuses et en perte de vitesse
- Réexamen des subventions aux associations qui disposaient d'une trésorerie
- Remise en concurrence des marchés publics
- Cessions de propriétés communales inutilisées pour contribuer au désendettement
- Recherche de cofinancements et de subventions
- Une meilleure gestion des ressources humaines et le non remplacement de départs en retraite.



Depuis cinq ans, la Ville présente chaque année un budget responsable, qui préserve la capacité d'investissement de la commune.

## ✓ 2018-2025 : des efforts, pour une stratégie budgétaire stabilisée et validée par l'État

Économies, cessions, renégociation des emprunts... La "respiration" retrouvée ne permet pas de faire face, en 2018, au quasi triplement de la taxe SRU. **La Ville décide de fiscaliser l'amende et n'augmentera plus les impôts jusqu'à la fin du mandat** : + 2 points pour la taxe d'habitation, et + 1,83 points pour la taxe foncière.

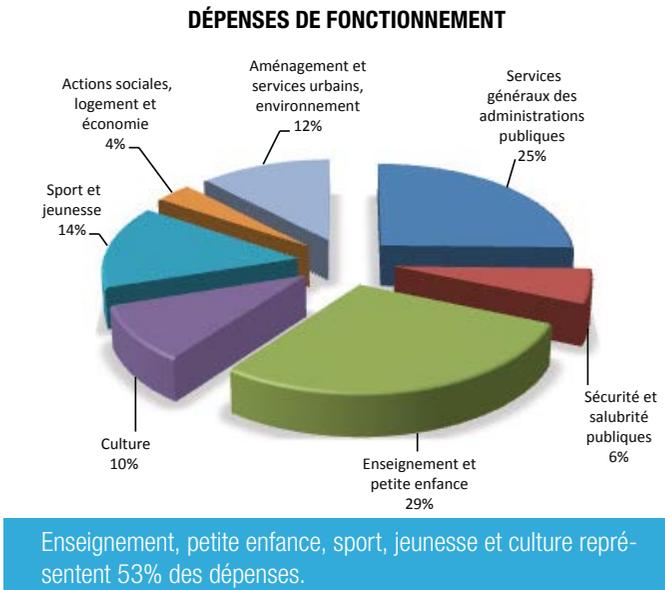
Afin de maintenir la qualité de l'offre éducative (voir page 11), et de suivre les recommandations de la Chambre régionale des comptes qui préconisent que l'usager d'un service public finance ce service, **la Ville décide de passer toutes les prestations périscolaires au quotient familial.**

**La priorité demeure le désendettement : les emprunts sont "sains" mais la dette demeure élevée.** Chaque mois, la Ville rembourse 1 million d'euros d'intérêts + 1 million d'euros de capital. Le montant de sa dette s'élève toujours à 258 millions d'euros.

### Une stratégie budgétaire consolidée :

- La Ville n'emprunte pas plus que ce qu'elle rembourse chaque année.
- Les cessions de propriétés communales sont "fléchées" vers le désendettement (44,7 millions d'euros sur 5 exercices budgétaires).
- Une recherche de solutions innovantes avec la création d'un fonds de dotation pour Saint-Maur (septembre 2018) ou le recours à la dation (construction d'immeubles de logements au rez-de-chaussée desquels le constructeur restitue un équipement public à la Ville).
- Un plan pluriannuel d'investissements de 5 millions d'euros jugé "soutenable" par la direction départementale des finances publiques.
- Une forte réduction des dépenses de fonctionnement : - 4 millions d'euros de dépenses sans fermeture de service, et sur 6 ans, - 30 millions d'euros de dépenses à caractère général.
- Un effort toujours soutenu en faveur des politiques publiques des secteurs scolaire, périscolaire, sportif et culturel : 53% des dépenses de fonctionnement y sont consacrées.

**Un contrat financier signé avec l'État en 2018, qui confirme la stratégie budgétaire de la Ville,** l'engagement de dépenses et le désendettement. Le contrat implique l'amélioration de la capacité de désendettement de Saint-Maur, actuellement de 33 ans, à 12 ans. Seules 3 villes du Val-de-Marne ont pu signer un contrat avec l'État : Saint-Maur, Vincennes et Villejuif.



29 juin 2018, Sylvain Berrios et le Préfet du Val-de-Marne signent le contrat financier qui confirme la stratégie budgétaire de la Ville.

## Transferts de compétences : des recettes et des dépenses en moins

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Métropole du Grand Paris exerce des compétences en matière d'environnement (voir page 29), d'aménagement et d'attractivité. L'établissement public territorial Paris-Est-Marne et Bois exerce, quant à lui, des compétences opérationnelles dans le domaine de la gestion des déchets ménagers, de l'eau et de l'assainissement, de l'urbanisme et du développement économique.

Dès 2015, Saint-Maur avait anticipé ce transfert de compétences en choisissant son prestataire pour l'eau, un syndicat de communes, le SEDIF, partenaire de la Ville depuis 25 ans. Ce transfert a permis d'absorber les 20 millions d'euros de dette de la régie des eaux de la Ville.



## PETITE ENFANCE : UN ACCUEIL RENFORCÉ



### ✓ Les familles accompagnées

- **Un guichet unique d'accueil des familles (1)** pour toutes les prestations de la naissance à l'entrée au collège, à l'Hôtel de Ville. Budget total des travaux d'aménagement : 258 000€. 11 agents ont accueilli 48 400 parents depuis son ouverture en janvier 2015.
- **10 speed-datings organisés par la Ville** depuis 2015 pour faciliter la mise en relation des familles et des professionnelles de la petite enfance pour les modes de garde à domicile. 440 familles et 386 assistantes maternelles y ont participé.

### ✓ Des équipements rénovés

- **1 571 places en crèche accordées depuis 2014 (2)**. Une demande de place en crèche sur deux satisfaite chaque année.
- **Un nouveau relais assistantes maternelles (3)** inauguré en septembre 2016 : un espace plus vaste, plus d'animations et 5 240 enfants accueillis sur 3 ans.
- **Travaux d'aménagement et de gros œuvre crèche Champignol** : 359 000€ investis par la Ville pour une réouverture en mai 2014.
- **Travaux d'extension de la crèche Villa Papillion** : un investissement municipal de 567 000€ pour augmenter la capacité d'accueil à 60 berceaux, agrandir les espaces extérieurs et la salle de vie. Réouverture en septembre 2015.
- **Travaux d'aménagement des offices à la crèche des Mûriers**, pour un montant de 56 000€. Réouverture en septembre 2017.
- **Travaux d'étanchéité crèche du Mesnil** pour un montant de 58 000€ en juillet-août 2017.

## SCOLAIRE/PÉRISCOLAIRE : UN BUDGET EN HAUSSE DE 28,5% DEPUIS 2014

25 millions d'euros par an, dont 20 millions de fonctionnement (toutes les dépenses permettant aux écoles et aux accueils de loisirs de fonctionner) et 5 millions d'investissement par an (travaux de rénovation et d'équipement). Ce budget était de 18 millions en fonctionnement et 1,4 million en investissement en 2014. Une hausse de 28,5%.



- **Après le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017, proposé par la Ville avec le soutien de 97% des conseils d'école, les Ateliers Soleil (1) ont été maintenus** : chaque année, 276 ateliers animés par 68 intervenants sont organisés. 3 144 élèves en ont bénéficié en 2017-2018.
- **Des personnels stabilisés, mieux formés et rémunérés** : 90 agents recrutés sur des emplois permanents auprès des enfants, un plan de titularisation pour les personnels ayant de l'ancienneté, une rémunération en hausse pour l'ensemble des personnels. 690 agents ont suivi une formation-métier, 315 une formation de professionnalisation et 303 une formation de sécurité.

## ✓ Une offre éducative renforcée en 4 ans



- **Une aide à la réussite pour les élèves en difficulté (2)** : l'aide aux devoirs, désormais proposée par la Ville dans toutes les écoles élémentaires. Un service proposé à 208 enfants, encadrés par 52 animateurs (un pour 4 enfants) en 2017-2018.
- **Des jeux d'échecs dans toutes les écoles élémentaires** depuis 2015 (3) : environ 150 enfants encadrés par un animateur, une proposition entièrement financée par la Ville. Un tournoi annuel par équipes rassemble 120 enfants.
- **La fête du périscolaire "Vitanim" : une nouveauté depuis 2017 (4)**. L'an dernier, 3 400 enfants et parents y ont participé. Chaque année, les enfants des accueils de loisirs réalisent une exposition de Noël à l'Hôtel de Ville. Ils participent au nouveau festival du court-métrage "Sur les pas de mes neveux".
- **Une offre culturelle de plus en plus riche (5)** : le panel est large, et au choix des professeurs. En 2017-2018, 3 300 élèves ont fréquenté le théâtre de Saint-Maur, 3 500 élèves sont allés à la Médiathèque, 510 élèves ont assisté à des concerts éducatifs au Conservatoire et 13 professeurs ont été formés au chant pour monter des chorales dans les écoles. 8 000 élèves sont allés au cinéma Le Lido, une offre cinéma renforcée avec la reprise du cinéma 4 Delta.
- **Du sport-école dans chaque classe (6)**. Minimum 20 séances (de 45 min à 1h10 suivant les sports), par an et par enfant : la natation alterne avec gymnastique, tennis de table, escrime, basket, athlétisme et handball. Cela représente 3 650 créneaux annuels dans les équipements sportifs de la Ville. 18 personnels municipaux encadrent les enfants tout au long de l'année.
- **Un nouveau jardin pédagogique (7)** en complément des Ateliers Nature et Environnement. Inauguré en juin 2018, il a déjà accueilli 12 classes des écoles de Saint-Maur. Chaque année, entre 90 et 100 classes, soit 2 500 enfants, participent aux activités proposées par les Ateliers Nature et Environnement de la Ville. Au programme : croisière sur la Marne, tri des déchets, découverte de la forêt etc.





8

- **Du bio à tous les repas et une offre améliorée dans les cantines (8)** : 800 000 repas sont servis chaque année. Les menus incluent 68% de produits labellisés dont 30% de produits bio depuis la rentrée 2018. Dans les cantines, on trouve désormais un menu végétarien par semaine, un produit bio par repas, des fruits et légumes locaux (moins de 200 km), des viandes, poissons, volailles et fromages labellisés et certifiés, du pain bio.
- **La lutte contre le gaspillage alimentaire : une priorité.** Depuis 2014, 165 pesées ont été réalisées dans les 25 écoles pour mesurer les déchets alimentaires non consommés et sensibiliser les enfants.
- **Une participation financière renforcée, mais en fonction des revenus** : les familles ne contribuaient qu'à hauteur de 10 à 40% du coût du service, ce que pointait la Chambre régionale des comptes qui contrôle le budget de la Ville. Désormais la grille de tarifs a été revue. La réservation devient obligatoire pour ajuster les effectifs d'encadrement et éviter le gaspillage de denrées alimentaires.
- **Des temps d'échanges avec les parents** : 5 lettres des États généraux de la vie éducative pour informer sur les rythmes scolaires et solliciter les familles sur les activités proposées par la Ville. **153 conseils de la vie éducative organisés par la Ville dans les 25 écoles depuis 2015**, pour présenter et évaluer la qualité de l'offre éducative municipale.

## ✓ Travaux dans les écoles : un budget multiplié par 4

6 445 élèves, 431 personnels municipaux et environ 300 professeurs travaillent dans les écoles de la Ville. En 4 ans, la Ville a rattrapé un retard considérable dans l'entretien, l'équipement et la rénovation des écoles :

- ✎ **Maternelle Mûriers** : toit-terrace (2015).
- ✎ **Élémentaire Mûriers** : préau et escalier, rénovation et accessibilité pour 844 000€ (2016). Office complet, et clôture végétalisée pour 514 000€ (2018).
- ✎ **Maternelle Tilleuls (1)** : chaudières, cour, menuiseries extérieures, cheminées, pallier pour 180 000€ (2016). Réfectoire et office complets pour 1,66 million d'euros (2017).
- ✎ **Élémentaire Tilleuls** : accessibilité (2016), chéneaux et toiture (2017 et 2018).
- ✎ **Maternelle la Pie** : toiture et sanitaires (2017). Menuiseries extérieures, cour, marquage de jeux pour 321 000€ (2018).
- ✎ **Élémentaire La Pie (2)** : couverture (2016), cour et pose d'auvents pour 275 000€ (2018).
- ✎ **Ensemble du groupe scolaire La Pie** : 559 000€ d'accessibilité (2017).
- ✎ **Maternelle Diderot** : couverture (2016).
- ✎ **Élémentaire Diderot** : couverture (2016), remplacement de châssis et divers travaux (2018).
- ✎ **Maternelle Parc-est** : toiture, salles de classes et sanitaires pour 98 000€ (2017), chaudières (2018).
- ✎ **Élémentaire Parc-est** : sanitaires (2017), étanchéité de l'ascenseur (2018).
- ✎ **Élémentaire Auguste Marin** : électricité, étanchéité de toiture (2017).
- ✎ **Maternelle Jules Ferry** : toiture (2016), remplacement de portes (2017).
- ✎ **Élémentaire Bled** : couverture, fronton et gouttières (2016 et 2017).
- ✎ **Maternelle Marinville** : assainissement pour 133 000€ (2015), toiture et chaudière (2017).



1



2



3



4



5



6

✎ **Élémentaire Marinville (3)** : rénovation de l'office, couverture, couloirs, menuiseries extérieures et divers travaux pour 284 000€ (2016).

✎ **Ensemble du groupe scolaire Marinville** : accessibilité et rénovation complète de l'office pour 1,1 million d'euros (2018).

✎ **Maternelle Schaken** : accessibilité et mise aux normes sanitaires (2016).

✎ **Maternelle Nicolas Gatin** : cour (2016), peinture, rénovation intérieure pour 323 000€ (2017), verrière (2018).

✎ **Maternelle Chalets** : chaudière, fenêtres, jeux de cour (2017), coffre gaz (2018) pour 132 000€.

✎ **Élémentaire Chalets** : cour pour 149 000€ (2015), mise en conformité (2016).

✎ **Ensemble du groupe scolaire des Chalets** : travaux divers et préaux (2018).

✎ **Ensemble du groupe scolaire Miss Cavell** : accessibilité (2016), couverture, faux plafond et convecteurs pour 162 000€ (2018).

✎ **Maternelle Cazaux** : salles de classes, cour, assainissement et aire de stockage pour 335 000€ (2016), fenêtres et couverture (2017).

✎ **Élémentaire Michelet (4)** : dalle d'entrée, électricité, peintures et faux-plafond pour 151 400€ (2015), électricité, peintures, faux-plafonds, menuiseries, PVC, mise en sécurité pour 640 000€ (2018).

✎ **Élémentaire Champignol (5)** : sanitaires (2016), menuiseries extérieures et accessibilité de l'ensemble du groupe scolaire pour 501 000€ (2018).

Dans toutes les écoles : **103 tableaux numériques interactifs installés dans les classes du CE1 au CM2 (6)**, et des visiophones dans chaque école dans le cadre du dispositif Vigipirate.

## ENCOURAGER LA JEUNESSE

- **Création d'un point écoute jeunesse en 2016** : lieu d'écoute, d'information, et de documentation proposant un accueil personnalisé, anonyme et sans rendez-vous, des informations sur les études, les formations, les métiers, l'emploi, la santé, le logement, la mobilité internationale...

- **Ateliers, forums, aide à la recherche de stages, formations BAFA etc.** sont proposés toute l'année aux jeunes de 11 à 26 ans. En 2018, le PIJ a reçu 700 visites.

- **Forum jobs d'été (1)** : une première édition, permettant la mise en relation de jeunes et d'employeurs, a été organisée en 2018 à l'Hôtel de Ville. 600 visiteurs y ont participé.

- **Opération "coup de pouce" : 70 bénéficiaires de 11 à 26 ans depuis 2014**, pour soutenir des projets humanitaires, associatifs, sportifs, culturels ou professionnels. La commission se réunit 3 fois par an pour sélectionner les projets retenus. 52 000€ y ont été consacrés en 5 ans.

- **Bourse au permis : depuis 2015, la Ville aide les jeunes de 17 à 20 ans à financer leur permis de conduire.** Si leur dossier est retenu, les jeunes doivent s'engager à mener une action citoyenne, solidaire ou sociale. 21 jeunes saint-mauriens en ont déjà bénéficié.

- **Un nouveau Conseil Consultatif des Jeunes (2)** : 13 conseillers de 11 à 17 ans s'engagent pour une durée de 2 ans. Créé en 2017, ce Conseil peut proposer des projets ou être consulté sur des projets d'intérêt municipal.

Le Conseil a d'ores et déjà à son actif : un projet de sensibilisation au harcèlement scolaire, auquel 135 jeunes ont participé, le projet solidaire "**Baguettes suspendues**" (3) lancé en décembre 2018 (23 boulangeries saint-mauriennes volontaires à ce jour), des concours de nouvelles et de mangas, un rallye "Culture et patrimoine", ainsi qu'une scène ouverte à l'occasion de la Fête de la Jeunesse.



1



2



3



## CULTURE : SAINT-MAUR RAYONNE



- **Deux cinémas de quartier, Lido et 4 Delta, repris en gestion pour une offre renouvelée.** Depuis l'été 2018, les deux cinémas Lido et 4 Delta ont rejoint le théâtre dans un nouvel établissement public comptant 37 personnels. Le Lido, c'est 290 films projetés par an, 46 000 spectateurs annuels, et des travaux importants à l'été 2017, avec la réfection complète des sièges d'orchestre. À La Varenne, **le 4 Delta (1)**, avec 193 films par an, rassemble 120 à 140 000 spectateurs. Repris en gestion cet été, il offre une programmation familiale et grand public.

- Depuis 15 ans, **le festival du court-métrage "Sur les pas de mon oncle" (2)** réunit chaque année environ 2 000 cinéphiles attachés au "format court", un festival qui repose largement sur une équipe de bénévoles motivés.

- **Cinémas en famille : près de 8 000 places de cinéma**

**offertes** à tous les enfants scolarisés en primaire à Saint-Maur, accompagnés de leurs parents ou grands-parents.

- Les **"Ciné-Histoire"** réunissent entre 500 et 700 spectateurs, dont beaucoup de lycéens, chaque année.

- Au théâtre ce soir... 37 spectacles, 1 300 abonnés fidèles du **théâtre de Saint-Maur (3)**, 34 000 spectateurs par an. C'est le fruit d'un travail collectif pour attirer toujours plus de spectateurs et développer le spectacle vivant. En 2018, près de 2 millions d'euros ont été consacrés à la mise en sécurité, la mise aux normes, l'accessibilité, la rénovation et la modernisation des espaces – avec par ailleurs la création de salons et d'un bar pour l'avant et l'après spectacle.

- Le théâtre, ce sont aussi 113 enfants et adolescents qui suivent des cours sur temps scolaire dans le cadre des

classes à horaires aménagés théâtre financées par la Ville en partenariat avec l'Éducation nationale, et une proposition diversifiée de cours de théâtre pour enfants, adolescents et adultes, des conférences, des lectures de textes etc.

- Un **conservatoire à rayonnement régional (4)** fonctionnant presque exclusivement sur budget communal. Malgré l'extinction des crédits du Ministère de la Culture, la Ville continue de financer le conservatoire à rayonnement régional, après avoir obtenu le **renouvellement du label pour 7 ans**. 1 089 élèves et 81 professeurs fréquentent cet établissement d'enseignement supérieur, qui organise chaque année 28 concerts en plus de la formation.

- Vous la croisez lors des manifestations patriotiques : l'**Harmonie municipale** organise 5 concerts par an, et participe à de nombreuses animations dans la Ville.

- **Jazz en ville : une programmation éclectique** dans les différents quartiers de la Ville et des spectacles "off" dans les restaurants enchantent chaque année plusieurs centaines d'amateurs.

- **La Médiathèque Germaine-Tillion (5)** en chiffres : 16 000 usagers, 162 000 livres, 30 000 CD et DVD, 363 000 prêts annuels. La bibliothèque propose aussi l'ouverture tardive en période d'examen, et de nombreuses animations : 6 séances annuelles de contes, 20 ateliers autour du numérique, 10 séances de lecture par les bibliothécaires, 7 conférences, 6 ciné-mômes et l'édition annuelle du Printemps des poètes, tous organisés par un personnel passionné.

- **Saint-Maur en Poche (6)** : depuis 10 ans, la Ville accueille le salon Saint-Maur en Poche, organisé en partenariat avec La Griffe Noire. En 2018, ce sont près de 300 auteurs qui sont





venus à la rencontre de 30 000 visiteurs. La Ville investit plus de 100 000€ chaque année pour cette manifestation.

• **Le Street Art à l'honneur ! (7)** Après une première expo "Street Art à la ZAC des Facs" en 2015, l'exposition *Saint-Maur fait le mur* en 2017 a séduit près de 11 000 spectateurs au musée. En 2018, une performance "S.M.ART" dans l'ancien gymnase Gilbert Noël a reçu plus de 3 700 visiteurs.

• **72 portes ouvertes d'ateliers d'artistes** ont eu lieu en 2018. La vente annuelle des artistes ou "Partage des Arts" a réuni le même nombre d'artistes au profit d'associations caritatives.

• **La Villa Médicis**, où est installé le musée de Saint-Maur, est le cadre de plusieurs expositions, telles que la biennale de l'Estampe, organisée tous les deux ans.

• Depuis 2016, les jardins de l'Hôtel de Ville sont dotés d'un **espace d'exposition photo en plein air** : il a notamment accueilli les expos *Regards de photographes*, *Handicap sur la lumière*, *Fiers de nos sportifs* ou récemment *Saint-Maur dans la Grande Guerre*.

• À Saint-Maur, **les journées du Patrimoine** attirent en moyenne 800 visiteurs par an (9).

• Le quartier du Vieux Saint-Maur est le cœur patrimonial de la commune. En 2022,

**l'église Saint-Nicolas (8) aura bénéficié de 1,5 million d'euros de travaux** planifiés sur 7 ans, dont 40% à la charge de la Ville. Sur le site de l'Abbaye, la chapelle Notre-Dame-des-Miracles a bénéficié de plus de 50 000€ de travaux d'urgence en 2015 et 2016.



## MÉMOIRE : DEVOIR ET RESPECT



• **Des voyages mémoriels pour sensibiliser les jeunes générations.** Chaque année, des voyages sont organisés avec l'association Action citoyenne jeunesse et mémoire (ACJM). Le plus marquant est celui organisé à **Auschwitz (1)**, avec le concours de la Ville. Pour la première fois en 2018, un voyage mémoriel a réuni des lycéens de Condorcet à Oradour-sur-Glane. Enfin, la Ville poursuit ses relations privilégiées avec la commune de Saint-Masmes, en partie détruite pendant la Grande Guerre, et parrainée par Saint-Maur.

• **Entrée au Panthéon de la résistante Germaine Tillion** : en 2015, la dépouille de Germaine Tillion était transférée au Panthéon. L'occasion pour la Nation de rendre un hommage

appuyé à cette grande résistante saint-maurienne, régulièrement honorée par la Ville.

• Chaque année, **800 enfants pour les Flammes de l'espoir (2)**. Projet porté par le Souvenir Français avec le soutien de la Ville, les Flammes de l'Espoir rassemblent les CM1 et CM2 des écoles élémentaires. En 2018, 800 enfants étaient présents au cimetière Rabelais.

• **Centenaire de la Grande Guerre** : de nombreux rendez-vous. Saint-Maur a célébré le centenaire de la Première Guerre mondiale en 2014 avec une exposition "Saint-Maur à la veille de la Grande Guerre", puis en 2017 avec "La Quinzaine Américaine" qui a réuni près de 3 000 visiteurs. Enfin, en novembre 2018, avec "Il y a cent

ans, l'Armistice", qui a proposé de nombreuses expositions, conférences ou spectacles, rassemblant 3 600 spectateurs.

• **Deux plaques commémoratives à la mémoire des enfants et des Justes déportés** ont été inaugurées en 2015, dans le hall de l'Hôtel de Ville, à la mémoire des orphelins de La Varenne et des Justes qui les ont sauvés. Une autre plaque à la mémoire de l'Abbé Morel, curé de Saint-Hilaire ayant sauvé de la mort 25 enfants juifs, a été dévoilée en 2016 en présence du grand Rabbin Haïm Korsia, des représentants des communautés chrétiennes et juives de Saint-Maur, et du Groupe saint-maurien contre l'oubli.



## SAINT-MAUR ACTIVE ET SPORTIVE



- **Un nouveau Centre sportif Gilbert Noël inauguré le 2 décembre 2018 (1)** : dans le cadre du chantier de l'éco-quartier de la ZAC des Facultés, un bâtiment de 6 600 m<sup>2</sup>, dont 5 800 m<sup>2</sup> de surface sportive est désormais ouvert aux 2 100 élèves et aux 2 000 adhérents des clubs qui le fréquentent chaque semaine. Le dojo de 900 m<sup>2</sup> a été inauguré par le champion Fabien Canu. L'équipement, d'un montant de 15,8 millions d'euros, qui remplace un gymnase très dégradé, a été cofinancé par la région Île-de-France et le département.

- **Le stade Chéron (2) a fait l'objet d'une rénovation complète** au bénéfice des 7 900 élèves et des 3 700 licenciés qui y pratiquent chaque semaine. Terrain de football rénové, réfection de la piste permettant l'homologation à 6 couloirs et création de nouveaux vestiaires... l'équipement inauguré le 30 juin 2018 a coûté 5,4 millions d'euros, cofinancés par la région Île-de-France.

- Aux côtés des sportifs : chaque année la Ville doit fournir les équipements. À Saint-Maur, la commune va plus loin en subventionnant tous les clubs sportifs saint-mauriens : chaque année, **95 associations sont subventionnées** à hauteur de 1,17 million d'euros, dont principalement la VGA-Stella, l'US Lusitanos et le SMUS. 18 000€ sont par ailleurs versés chaque année pour l'aide solidaire à la pratique sportive. La Ville accompagne enfin les sportifs de haut niveau, sur résultats, via les contrats de performance individuels depuis 2016 : 27 sportifs en ont déjà bénéficié.

- Sport pour tous : **un premier city stade inauguré en février 2018 (3)**, à proximité du stade Fernand Sastre. Il offre un terrain sportif et un espace de musculation.

- **Piscine Brossolette : de gros travaux de filtration et d'implantation de bacs-tampons pour recycler l'eau en 2017.** Ces travaux ont permis de réduire la consommation d'eau quotidienne de 310 m<sup>3</sup>, soit une économie de 500 000€ annuels. 59 000 usagers, 40 000 scolaires et 18 clubs fréquentent la piscine chaque année.

- **Des espaces sportifs rénovés et entretenus** : 60 000€ investis en 2014 pour la réfection du sol du gymnase Rabelais et la rénovation des vestiaires effectuée en régie en 2018. Le sol du stade Fernand Sastre également refait en 2014 pour un montant de 350 000€.

- **Une délégation de service public (DSP) pour financer les équipements du centre hippique municipal** situé à Marolles. Le passage en DSP en 2016 a permis que ce soit le délégataire qui finance des travaux attendus de longue date, notamment la reconstruction prochaine du grand manège. Environ 500 cavaliers fréquentent le club équestre.

- Des manifestations sportives organisées avec les clubs chaque année, par exemple **la course Saint-Maurienne (8<sup>e</sup> édition en 2018) (4)** ou **la Coupe du monde d'escrime (5)**.

- Un dynamisme distingué par le label "Ville active et sportive".



# LA VILLE AUX CÔTÉS DES COMMERÇANTS



• **Un nouveau marché à La Pie (1)** : Inauguré en 2016, le nouveau marché de La Pie, d'une surface de vente de 80 m<sup>2</sup>, accueille tous les dimanches un boucher, un fromager, un poissonnier, un fleuriste, un primeur, un rôtisseur et, tous les 15 jours, un camion de coiffure. C'était une demande de longue date des habitants du quartier. Les travaux ont été pris en charge par le délégataire.

• **Un espace de cuisine du monde à Adamville (2)** : depuis janvier 2015, le marché d'Adamville accueille un nouvel espace de 4 commerçants dédiés aux cuisines du monde. Des ateliers culinaires y sont régulièrement organisés.

• **Un médiateur de centre-ville** pour une meilleure proximité entre la Ville et les commerçants.

• **"Nos commerces en fête" (3)** : une première édition en 2018, organisée en lien avec les associations de commerçants. Piétonnisation des rues, animations et concerts ont ponctué la braderie. Une "braderie des commerçants d'Adamville" se déroule également chaque année depuis 2015.



• **La "Semaine du goût"**, organisée à Saint-Maur depuis 2016, permet aux professionnels des métiers de bouche de proposer visites de marchés, dégustations et ateliers aux enfants des écoles. Le week-end, tous les Saint-Mauriens peuvent en profiter.

• Depuis 2016, chaque automne, la **"Fête des marchés"** offre des animations sur tous les marchés de la Ville.

• Des campagnes de communication encouragent toute l'année à faire ses achats à Saint-Maur. **Pendant les**

**soldes et les fêtes, les parkings de la Ville sont gratuits.** Tombolas, animations et jeux-concours permettent de gagner de nombreux lots.

• **Un label "Fabriqué à Saint-Maur" (4)** pour valoriser les produits locaux : en 2018, la Ville a créé un label destiné à mettre en valeur le savoir-faire des artisans et entrepreneurs saint-mauriens. 22 lauréats ont reçu le label pour faire connaître et reconnaître un produit nouveau développé, fabriqué et transformé dans la commune. Le pop-corn My Crazy Pop, la bière Mappiness, mais aussi

des décorateurs, bijoutiers, ou magasins de prêt-à-porter ont été labellisés.

• **Une boutique éphémère avenue du Bac (5)** : façade anthracite, "l'Éphémère la boutique", ouverte en 2017, a d'ores et déjà accueilli 150 exposants, dont un tiers d'artisans saint-mauriens. Un bon moyen de se faire connaître et de développer sa clientèle. La liste d'attente court jusqu'en 2020.

• **Journées Européennes des Métiers d'Art** : coup de projecteur sur l'artisanat d'art. Une première édition en 2017,

"Saint-Maur fête ses artisans", une deuxième en 2018, "Futurs en transmission". Les journées européennes des métiers d'arts ouvrent les ateliers des artisans saint-mauriens au grand public, appelé à découvrir la minutie, le talent et le savoir-faire de ces professionnels.

• **Des kiosques de presse au cœur de vos quartiers (6)** : ouverts en 2016, deux kiosques de presse ont été implantés au Vieux Saint-Maur et à La Varenne. Ils complètent ceux du Lido et de la place Charles de Gaulle.



## ANIMATIONS : CONVIVALITÉ ET VIE DE QUARTIER



• **Saint-Maur médiéval (1)** : chaque année, le parc de l'Abbaye s'anime et accueille échoppes, jeux et animations mettant le Moyen Âge à l'honneur. Entre 15 et 20 000 grands et petits participent à ce rendez-vous incontournable.

• **Ciné-villages (2)** : 6 séances ont déjà réuni plusieurs milliers de Saint-Mauriens autour d'une "toile" en plein air. En 2018, c'est le film *Invictus* qui fut projeté.

• **"Happy bords de Marne"** : aux beaux jours, les bords de Marne sont apaisés et rendus à la balade. Paddle, glacier, ani-

mations sur l'eau font leur apparition pour le plaisir des promeneurs. Depuis 2017, un **petit train touristique transporte les curieux (3)**.

• **"Happy music" (4)** : la fête de la musique est aussi l'occasion pour les Saint-Mauriens d'assister à de grands concerts en plein air, place de Molènes. 6 000 personnes s'y retrouvent chaque année.

• **La dictée de Saint-Maur**, le Grand Prix de bridge ou le tournoi scolaire d'échecs rassemblent chaque année les meilleurs concurrents de

chaque discipline, dans les salons de l'Hôtel de Ville.

• **Color loop (5)** : une première édition en 2017, une deuxième en 2018, la course "poudrée" et son ambiance de carnaval ont ravi 800 participants sur deux ans.

• **La foire aux trouvailles** : place des Marronniers, est l'occasion pour les Saint-Mauriens de donner une seconde vie à leurs objets au cours de cette grande brocante festive, complétée tout au long de l'année par des brocantes organisées par les comités de quartier, les Lions Clubs etc.

• **Saint-Maur Food Trucks festival (6)** : 40 000 gourmands, curieux de découvrir la cuisine de comptoir ou de camion, préparée à la commande avec des produits de qualité. C'est la marque de fabrique du Saint-Maur Food Trucks festival depuis 2017, avec le concours de l'association Street Food en mouvement. Des animations et le parrainage de grands chefs étoilés font de ce festival le plus connu de France après seulement deux éditions !

• **76 autorisations de terrasses (7)**, annuelles ou estivales, accordées aux restaurateurs saint-mauriens en 2018.





- **Fête foraine, structures gonflables, chasse aux œufs, manèges (8) et spectacles de marionnettes** sont proposés tout au long de l'année aux enfants dans les squares et sur les places de la commune.
- À Saint-Maur, Noël rime avec traditionnel : **la patinoire a fait son retour fin**

**2018 (9)**, accueillant 10 000 visiteurs. Et, chaque année, entre 6 et 8 000 visiteurs se pressent pour assister au spectacle de Noël, emprunter des calèches, s'inscrire à des ateliers créatifs ou des lectures de contes, ou se faire prendre en photo avec le Père Noël. De beaux concerts complètent ce programme.

- **Retransmission de la Coupe du Monde (10)** : 3 000 supporters de l'équipe de France ont vibré devant l'Hôtel de Ville pour la retransmission de la finale qui a sacré la France championne du monde le 15 juillet 2018.

## ASSOCIATIONS : UN SOUTIEN ACTIF

- **Subventions aux associations : un soutien toujours important.** Les subventions font désormais l'objet d'un contrôle plus étroit, la trésorerie des associations étant examinée. Et si la Ville a réduit le volume de subventions versées, elle contribue largement à la vie associative : 566 000€ de subventions ont été versés (hors sport) en 2018.



- **Une aide matérielle et logistique précieuse (1)** : la Ville fournit des locaux aux associations pour se réunir et pratiquer leurs activités : l'occupation annuelle des salles municipales par les associations représente plus de 14 300 heures. La commune leur apporte également son concours pour toute manifestation exceptionnelle : conseil à l'organisation, prêt de matériel (barrières, tables, chaises, sonos, tentes...), montage et démontage. En moyenne 200 demandes d'aide logistique et matérielle sont satisfaites chaque année.
- **La journée des associations (2)** : un carrefour de rencontres. Chaque année, début septembre, la journée des associations rassemble 170 associations invitées à présenter leurs activités sur leurs stands. Outre ce rendez-vous annuel place des Marronniers, **un annuaire en ligne est proposé gratuitement aux associations sur le site internet de la Ville.**
- **Maison des associations (3) : un projet d'équipement neuf et adapté.** A l'été 2018, l'ensemble des associations ont été relogées dans des locaux provisoires. L'ancienne Maison des associations, implantée dans des préfabriqués devant être désaffectés depuis plus de 10 ans, sera détruite. À la place, la Ville a donné son feu vert à un projet d'aménagement combinant logements et équipement public : plus de 1 400 m<sup>2</sup> seront restitués aux associations en rez-de-chaussée, dans des espaces neufs, sécurisés et accessibles. Un parking de 50 places complètera cet équipement associatif.



## SENIORS : AU CŒUR DU PROJET DE VILLE



• Après la diffusion d'un questionnaire seniors en 2015, qui a recueilli plus de 2 000 réponses, la Ville a créé une instance consultative, **le Conseil des Seniors (1)**, en 2017 et renforcé les propositions à destination des plus âgés, pour mieux prendre en compte le vieillissement sous toutes ses formes.

• Une **"semaine bleue" spécialement dédiée aux seniors (2)**. En 2017 et 2018, Saint-Maur a offert un programme complet sur différents sites de la Ville, avec concerts, thé dansant, séance de cinéma, ateliers de dépistage, conférences, dégustations, actions de prévention etc. Plus de 450 personnes y ont participé.

• **Le sport-santé à l'honneur (3)**. En complément des actions menées par les associations, la Ville a déployé des ateliers "seniors en forme", gratuits et encadrés par un personnel qualifié. Aquagym et gym douce sont proposées l'été et tout au long de l'année dans les squares ou équipements sportifs de la Ville, par petits groupes. L'occasion de reprendre une activité physique en douceur.

• Convivialité et offre culturelle. Chaque hiver, **des déjeuners seniors sont proposés aux habitants (4)**, quartier par quartier. Des animations spécifiques sont offertes aux anciens, théâtre ou cinéma selon les années, à l'occasion de l'arbre de **Noël des seniors (5)**. Et plus de 3 000 colis seniors sont distribués lors des fêtes, cette année autour d'une brioche et d'un chocolat chaud.

• **Des résidences-autonomie animées (6)**. Le foyer d'Arromanches et le foyer du Bellay ont récemment réécrit leurs projets d'établissement pour offrir un meilleur accueil à leurs résidents. Des animations nouvelles y sont proposées, avec le concours du personnel communal, du tissu associatif et du CCAS. Quelques exemples : ateliers "marche et équilibre", "esthétique/vitalité", "bien chez soi", "sécuriser ses déplacements piétons", "mémoire", ou "le mal-être et la dépression, les comprendre et les prévenir chez les seniors" à destination des personnels et des aidants familiaux.

• **Des dispositifs d'alerte**, notamment en période estivale. Dans le cadre du "Plan canicule", une vingtaine d'agents de la Ville et du CCAS se mobilisent pour assurer une veille téléphonique auprès des personnes qui se sont identifiées en période d'alerte. Le CCAS finance par ailleurs le dispositif Val'Ecoute pour alerter en cas de malaise ou de chute.

• **Des initiatives pour développer les liens intergénérationnels**. La Ville finance la crèche de l'Abbaye, située dans la maison de retraite, équipement-pilote pour le développement du lien entre générations. Des concerts d'enfants sont également organisés dans les résidences autonomie.

• **Un supplément Seniors au Saint-Maur Infos**. Depuis 2018, la Ville édite un *Saint-Maur Infos* "spécial seniors" deux fois an. Il communique des conseils pratiques (santé, notariat...) et l'agenda des animations longtemps à l'avance. Ce numéro biannuel est financé par la publicité.



## SOLIDARITÉ : RENFORCER LA PROXIMITÉ



- **Une épicerie solidaire (1)** pour les personnes les plus fragiles ouverte à Saint-Maur en 2016. Gérée par l'association Terr'Anoé, dans des locaux mis à disposition par la Ville. Depuis son ouverture, 450 personnes ont pu y acheter plus de 45 000 produits à très bas coût.

- **Un nouveau RELAI Solidarité (2)** plus fonctionnel, où la confidentialité des échanges est garantie. Ouvert à l'été 2017, 94 boulevard de Bellechasse, il propose un espace neuf et mieux adapté, mutualisé avec le service du logement pour un accueil plus efficace.

- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux côtés des personnes en difficulté : le CCAS instruit et transmet les demandes d'aide légale. Il accorde des aides facultatives aux familles et aux personnes seules aux ressources très réduites. **483 aides ont été accordées en 2018.**

- Le legs d'Agathe Rome permet d'accorder chaque année **une aide financière à une quinzaine d'étudiants méritants.**

- Pendant la période hivernale, dans le cadre du plan Grand Froid, **des accueils d'urgence** sont proposés aux sans-abris. Autrefois installés dans des préfabriqués stade Auguste Marin dans des conditions très précaires. Ceux-ci sont désormais accueillis au stade Fernand Sastre pour un accueil plus humain, avec sanitaires et cuisine, sur un site gardienné.



- **Un "contrat de ville" (3)** pour le quartier prioritaire des Rives de la Marne. La Ville met des moyens supplémentaires pour ce quartier classé "Politique de la Ville" en 2015. Avec ses partenaires (Etat, département, bailleurs...), elle développe un plan d'actions concrètes : sorties culturelles, animations de réunions avec Pôle Emploi, ateliers de sensibilisation etc.

- **Une école sociale du numérique (4)**, tremplin vers l'emploi. La commune prend en charge le loyer et le matériel de l'école sociale du numérique, ouverte rue du Pont-de-Créteil en partenariat avec l'entreprise Septodont et Simplon.co, qui forme au numérique les personnes éloignées de l'emploi. Une quinzaine d'apprenants suivent cette formation ouverte en 2017.

- **Des temps de rencontres pour changer de regard sur le handicap** : "Regards portés sur le Handicap : où en sommes-nous en 2016 ?" (5), une initiative complétée par une belle expo photo dans les jardins de l'Hôtel de Ville en 2017, et par la diffusion du film *Patients* de Grand Corps Malade. En 2016, un forum handicap a réuni une quarantaine d'associations, entreprises et institutions.

- **Un logiciel pour faciliter les démarches des sourds et malentendants** : pris en charge par la Ville, le logiciel Acceo permet d'accéder à des transcriptions instantanées de la parole, à une visio-interprétation



en langue des signes ou en langue française parlée complétée, via une webcam. 9 sites administratifs sont équipés de ce système.

- **Un institut médico-éducatif pour enfants autistes.** Le CCAS accompagne le projet d'IME rue André Bollier, piloté par l'Association Aime 77 et décliné à Saint-Maur par l'association "A l'école de Ted et ses amis". Le projet consiste à agrandir, mettre aux normes et rénover un pavillon, propriété du CCAS.

- **Un plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics (6).** La Ville s'est lancée dans un programme de mise aux normes de 69 établissements de la Ville sur 9 ans, pour un investissement de 6 millions d'euros, respectant ainsi à 100% le calendrier de l'Ad'Ap. Les écoles, centres sportifs et marchés sont effectués en priorité.

- Parallèlement, **le nombre de places pour les personnes à mobilité réduite (PMR) progresse** : la Ville compte aujourd'hui 166 places PMR. 6 km de voies sont aménagées PMR, en hausse de 5,6% depuis 2017. La Ville contribue à la mise en accessibilité des trottoirs sur plus de 30 voies, à la mise en conformité des potelets hauts (boule blanche, hauteur) situés aux passages piétons et à la mise aux normes de plus de 300 traversées piétonnes (bandes podotactiles et abaissés de trottoirs).





## UN URBANISME À TAILLE HUMAINE

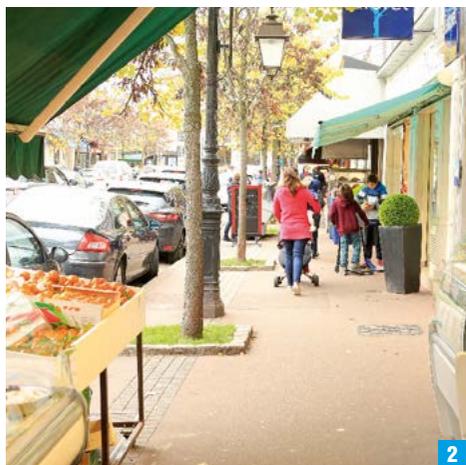
Un Plan Local d'Urbanisme réalisé en moins de 18 mois jusqu'à l'adoption, le 17 décembre 2015, du projet en Conseil municipal, et son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2017. Il s'agit d'un PLU "sur mesure", adapté à l'identité de Saint-Maur, qui poursuit un objectif de progression de population de 75 à 83 000 habitants, tout en tenant compte de la position géographique singulière de la Ville dans la boucle de la Marne.



### • 5 principes ambitieux :

- ✓ Affirmer la responsabilité écologique de Saint-Maur en renforçant la "trame verte et bleue" et en développant la biodiversité.
- ✓ Confirmer le caractère résidentiel de Saint-Maur en préservant le bâti historique de la Ville (1), en favorisant l'harmonie urbaine et paysagère et en identifiant les opportunités de requalification des secteurs dégradés.
- ✓ Retrouver un équilibre démographique et offrir aux Saint-Mauriens un parcours résidentiel complet par une offre de logements adaptée.
- ✓ Conforter la vocation économique de la Ville (2), notamment aux abords des gares RER.
- ✓ Promouvoir l'innovation (3) : circulations douces, encouragement à la performance énergétique etc.

**Préserver le cadre de vie, c'est résister à la densification massive qu'on voudrait nous imposer par tous les moyens.**



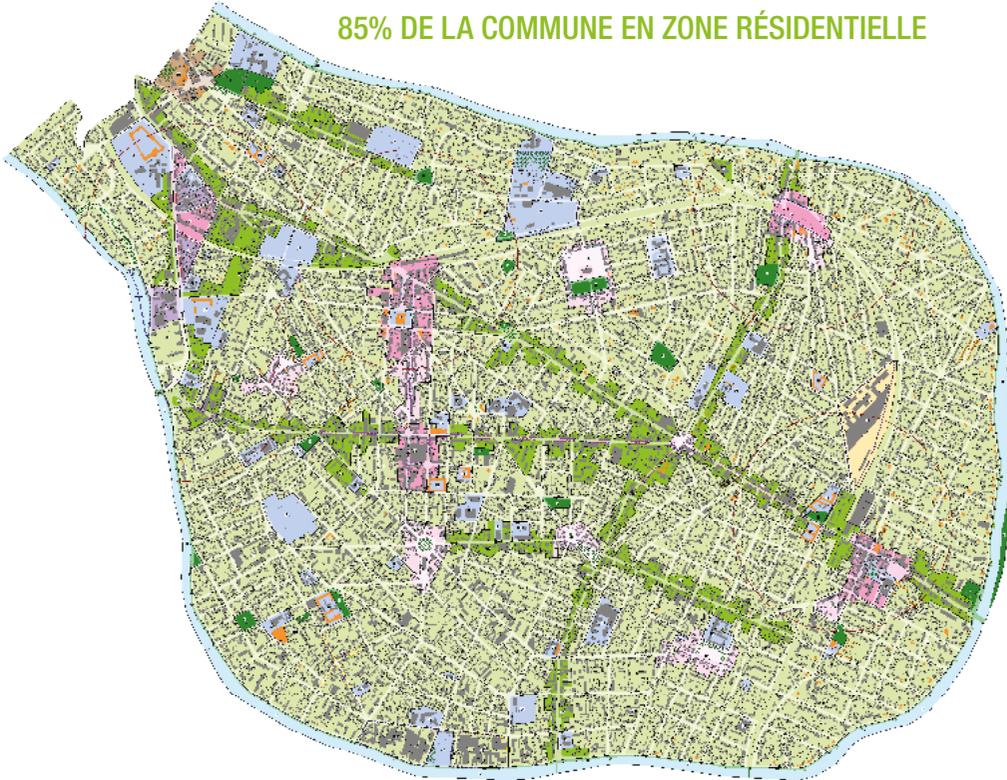
Le PLU a fait l'objet d'une large concertation



Un plan local d'urbanisme pour préserver le patrimoine et les quartiers de la Ville

## • Des acquis solides pour le cadre de vie :

85% DE LA COMMUNE EN ZONE RÉSIDENTIELLE



- ✓ Des règles claires : **85% de la commune en zone résidentielle** (R+1 étage + combles soit 10 mètres de haut) et **des immeubles sur les grands axes de hauteur limitée** (R+3 étages + combles soit 16 mètres de haut).
- ✓ **Valorisation du patrimoine des Saint-Mauriens** par la préservation du caractère résidentiel de la commune.
- ✓ **Préservation de 315 bâtiments et 88 arbres remarquables.** Le principe de maintien des arbres d'alignement figure aussi au PLU.
- ✓ **Tout le patrimoine naturel inconstructible – dont les bords de Marne.**
- ✓ **Refus de la densification massive** au profit d'une approche pragmatique offrant un parcours résidentiel aux habitants.
- ✓ **Un objectif démographique déjà atteint dans les années 90 : 83 000 habitants,** avec des équipements publics (écoles, voirie...) adaptés.
- ✓ **Validation du PLU par le préfet et l'ensemble des services de l'Etat,** y inclus l'objectif de construction de logements et de progression démographique.

## • Un contrat de mixité sociale pour une politique de l'habitat maîtrisée :

Après avoir signé avec le préfet un **premier Contrat de Mixité Sociale** sur 3 ans (2014-2016), Saint-Maur a fait adopter par le Conseil municipal les principes pour l'élaboration d'un Contrat de Mixité Sociale pour la période 2017-2022. Ceux-ci rappellent les constats partagés avec les services de l'État à savoir :

- L'absence de réserve foncière,
- 30% de la ville en zone inondable,
- Une commune entièrement urbanisée,
- Une capacité financière réduite limitant toute possibilité d'investissements massifs et durables dans de nouveaux et nombreux équipements publics,
- Des recours devant les tribunaux qui diffèrent les projets d'aménagement incluant des logements sociaux,
- Une taxe SRU démesurée malgré les efforts consentis,
- Des outils permettant de financer de l'habitat social paradoxalement refusés à la commune.

**12% de logements locatifs sociaux (contre 25% prévus par la loi), c'est l'objectif que s'est fixé la Ville.** Un objectif réaliste, répondant aux besoins de la population, correspondant à l'objectif de 83 000 habitants que la Ville peut absorber tout en préservant son urbanisme à taille humaine.

**30% de logements sociaux dans chaque programme de plus de 12 logements, c'est ce que réalise la Ville.** La taxe SRU, elle, est calculée sur le nombre global de logements sociaux et ne tient pas compte du retard pris depuis 30 ans.



Un premier CMS signé avec le préfet en 2016.



La Ville privilégie de petits ensembles de logements de qualité incluant des logements sociaux.



## SÉCURITÉ : TOUJOURS UNE PRIORITÉ



1



2

- **155 caméras de vidéoprotection en fonctionnement sur la commune (1)**. Implantées progressivement sur tout le territoire, elles permettent aujourd'hui de couvrir l'ensemble des parvis, gares RER, grands axes, bords de Marne et lieux de culte. Le plan de déploiement en 5 phases, échelonné sur 4 ans, est achevé. Budget global : 2,95 millions d'euros.
- **Le centre de supervision urbain (CSU) (2)**, équipement municipal, est un outil de surveillance et d'enquête qui assure la coopération avec la Police nationale. Lieu de visionnage des caméras, il permet des interventions en flagrant délit, des recherches sur site large et favorise l'élucidation des délits commis sur la commune. 6 agents sont formés pour ce poste.
- **Armement encadré de la police municipale** : sur autorisation du préfet, 30 agents de police municipale de Saint-Maur ont été équipés et formés au maniement et au port d'armes.
- **Opération Tranquillité Vacances (3)** : 1 000 Saint-Mauriens en moyenne s'inscrivent chaque année à ce service en prévision d'une absence prolongée. Des patrouilles sont organisées autour de leur domicile pour prévenir les cambriolages. Une démarche qui peut désormais s'effectuer en ligne jusqu'à 48h avant le départ.



3



4

- **Voisins vigilants** : par le biais d'une centaine de référents volontaires, ce réseau, finalisé en 2018, permet de signaler : véhicules douteux, départs de feux, personne seule ou vulnérable ne donnant plus signe de vie, cris ou bruits anormaux, incivilités, nuisances, squats etc.
- **Des bips d'alerte pour les commerçants** : ce dispositif de sécurité a été déployé dans les 58 commerces les plus exposés de la commune. 35 commerces, principalement des bars-tabacs, ont été équipés en 2017. 22 pharmacies et le SAMI en 2018.
- **Un nouveau service "Saint-Maur Proximité" (4)** : 16 agents de proximité encadrés par un responsable effectuent un travail de terrain plus fin. Leurs missions principales : les points école, la verbalisation des zones bleues, le contrôle des règles de voirie, les travaux, la propreté et la salubrité publique, la tranquillité des quartiers, la sécurité des manifestations sur voie publique, l'information des riverains.
- **Une stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance signée avec le préfet** : en 2016, la Ville a entériné une démarche partenariale avec le préfet, le procureur, le département, l'Éducation nationale et les bailleurs. En 2018, les principaux axes de travail du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ont été la tranquillité publique, les jeunes exposés à la délinquance, les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes.
- **Un plan d'action complet en cas de danger collectif majeur**. Crue, incendie, catastrophe naturelle... La Ville a mis en place une réserve communale de sécurité, composée de 31 fonctionnaires volontaires et bénévoles. Depuis 2017, elle est ouverte aux Saint-Mauriens. La Ville s'est également dotée d'un DICRIM - document d'information disponible en ligne, qui recense les mesures de sauvegarde en cas de risque majeur et immédiat.

# STATIONNEMENT : TRANSFORMER LES HABITUDES POUR UNE VILLE PLUS APAISÉE

Le stationnement a longtemps été le point noir à Saint-Maur, et demeure perfectible dans plusieurs quartiers (avenue Charles de Gaulle...). La réforme du stationnement engagée par la municipalité depuis 2015 avait des objectifs clairs :



- Assurer la rotation des véhicules dans les zones commerçantes,
- Agir contre le stationnement anarchique et les véhicules-ventouses,
- Permettre le stationnement des Saint-Mauriens en priorité,
- Garantir les investissements et la modernisation des parcs de stationnement,
- Mettre un terme au déficit annuel des parcs de stationnement,
- Ordonner l'espace public pour permettre les circulations douces en sécurité.

• Septembre 2015 : **création de cinq "zones bleues" (1)**, matérialisant 5 385 places situées autour des zones payantes préexistantes ("zones rouges") à savoir les rues commerçantes et les quatre gares RER. Des consultations ont eu lieu à plusieurs reprises pour élargir ou réduire ces périmètres, à la demande des riverains.

• **Priorité aux Saint-Mauriens.** Stationnement gratuit avec disque européen pour tous pendant 1h30. Au-delà, le stationnement est réservé aux personnes vivant ou travaillant à Saint-Maur, avec apposition d'un macaron ou d'une carte résident pour une durée pouvant aller jusqu'à 7 jours. Le stationnement est gratuit le week-end et au mois d'août.

• **Des tarifs étudiés.** Les tarifs en zone bleue demeurent très inférieurs à ceux constatés dans les villes voisines (Vincennes, Nogent...) : 115€ par an en 2019 avec le macaron résident. Des facilités de paiement demandées et obtenues : il est désormais possible de prendre une carte hebdomadaire (3 € par semaine), ou mensuelle (11 € par mois).

• En **zone payante ("rouge")**, 1 500 places payables au parc-mètre avant la réforme, 1 500 places payables au parc-mètre après. Auparavant, les Saint-Mauriens avaient pris l'habitude

de ne pas payer ces stationnements de surface. Une mauvaise habitude à corriger ! Stationner sur voie publique a un coût : contribuer sert, par exemple, à rénover la voirie usagée.

• **Le stationnement gratuit prédominant avec toujours 16 000 places gratuites en zone "blanche".** Sur ces emplacements sans marquage bleu ou "payant", le stationnement est gratuit dans la limite de 7 jours consécutifs.

• **Septembre 2018 : une délégation de service public pour gérer les 1 711 places de parking et contrôler les zones rouges.** Le passage en Délégation de Service Public (DSP) permet à la Ville d'apurer la dette annuelle des parkings, s'élevant jusqu'ici à près d'1 million d'euros, comme le demandait la Chambre régionale des comptes. Le délégataire, Indigo, s'est engagé à **rénover l'ensemble des parkings**, ouvrir un service dédié au parking Diderot, **et conserver la gratuité de la première heure et la progressivité des tarifs.** La grille tarifaire est validée par la commune.

• **Des tarifs en zone payante ("rouge") inchangés. 30 min gratuites par demi-journée,** soit deux fois 30 min gratuites par jour. Puis des tarifs progressifs, conformes à la tarification antérieure et validés par le

Conseil municipal. Le Forfait Post-Stationnement (FPS) est le nouveau nom de l'amende.

• **De nouveaux horodateurs et un paiement facilité (2).** Un horodateur dédié au paiement du FPS place Charles de Gaulle et deux applis permettent de régler sans même sortir de son véhicule, Pay by phone et Opn-Go.

• **Indigo verbalise en zone payante ("rouge").** Le Tribunal administratif a imposé à la Ville que le délégataire des parkings verbalise les zones rouges – une compétence que la Ville comptait initialement conserver. Les agents verbalisent à pied, photographient les véhicules et envoient automatiquement les PV via l'application Streeteo.

• **L'expérimentation des stationnements minute :** la Ville teste des places de stationnement de courte durée, notamment devant les pharmacies.

• **Respect absolu des places pour personnes handicapées. "Si tu prends ma place, prends mon handicap" (3),** c'est l'initiative des Lions Clubs de la Ville qui, avec l'accord de la municipalité, ont apposé sur tous les panneaux GIC un panneau visant rappeler aux automobilistes que seuls les véhicules autorisés peuvent stationner sur les places dédiées.



## À SAINT-MAUR, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÇA SE VIT !

Ancré dans l'ADN de Saint-Maur, avec la préservation de la boucle de la Marne, le développement durable a fait l'objet d'un travail approfondi des services municipaux. La démarche "Saint-Maur ville durable 2018-2025", adoptée en Conseil municipal en mai 2018, engage encore davantage et ouvre la voie à de nouvelles actions concrètes.



- **Dimanches citoyens (1)** : 3 éditions en 2018, 1 120 kg de déchets ramassés. Une première édition en avril, une deuxième en mai avec plus d'une centaine de participants, et une troisième en juin organisée par le Conseil municipal des enfants, les Dimanches citoyens ont rassemblé élus, personnels municipaux et habitants pour nettoyer les berges de la Marne. Une initiative bienvenue après la crue de la Marne qui a charrié de nombreux déchets plastiques.

- **Un nouveau jardin pédagogique ! (2)** : inauguré en juin 2018, le jardin pédagogique ouvert avenue Denfert-Rochereau apporte des connaissances théoriques et pratiques sur le jardinage, les fruits et légumes, et le "mieux manger" aux Saint-Mauriens. Un projet du Conseil municipal des enfants concrétisé l'an dernier. Il accueille les enfants des écoles, et assure des formations gratuites pour adultes, reconduites

au printemps et à l'automne. D'une surface de 290 m<sup>2</sup>, ce jardin a un coût de fonctionnement raisonnable : 33 000€ par an.

- **Des jardins thérapeutiques dans les résidences autonomes** : parce qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre et que le jardinage a des vertus thérapeutiques reconnues pour les seniors, la Ville a implanté des bacs de jardinage dans les foyers-résidences de La Pie et du Bellay. Les résidents et les personnels les entretiennent. Des soupes ont été réalisées avec les légumes du jardin.

- **Des cendriers de recyclage près des bâtiments publics** : 4 cendriers de recyclage des mégots, dotés de sondages humoristiques, ont été implantés parvis de La Varenne, piscine Brossolette, à la sortie du CFA de La Pie et à la Médiathèque Germaine-Tillion. Les mégots ramassés sont ensuite recyclés. Une initiative unique dans le Val-de-Marne.

- **Les poules c'est cool ! (3)** : des familles saint-mauriennes reçoivent deux poules offertes par la Ville, avec l'objectif de lutter contre le gaspillage alimentaire et de limiter les déchets. L'opération, reconduite tous les deux ans, a été lancée en avril 2017. Outre les poules, les familles sont équipées d'un poulailler et bénéficient des conseils d'un éleveur.

- **Un concours de fleurissement de pieds d'arbres** : en septembre 2018, les enfants du CME proposaient aux Saint-Mauriens ayant un pied d'arbre ou un parterre d'arbres devant chez eux de le fleurir. Un jury a départagé les participants.

- **Le "zéro phyto" dans les espaces verts depuis 2017 (4)**. La loi prévoyait la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces verts publics en 2017, Saint-Maur a anticipé : expérimentation progressive en bords de Marne, au Vieux Saint-Maur puis au Parc, puis extension à La Varenne,

Champignol et Saint-Maur-Créteil en 2014-2015. Depuis 2017, le zéro phyto s'applique sur l'ensemble des voies, parcs et jardins de la commune. Les mauvaises herbes sont retirées à l'aide de débroussailleuses et de binettes, et le traitement des chenilles s'effectue à l'aide d'un insecticide biologique et végétal. Dans les cimetières, la végétalisation des allées se poursuit : 25% des espaces sont enherbés, la totalité le sera à fin 2019.

- **Un parc de véhicules électriques municipaux** qui s'étoffe : 8 véhicules électriques il y a 5 ans, 13 aujourd'hui. La Ville poursuit son effort d'équipement de véhicules "propres". Parallèlement, avec le recours à des véhicules en location longue durée, et l'organisation de "pools" par service, le parc automobile de la collectivité s'est fortement réduit et la consommation d'essence a baissé de 25%.

## GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES : TOUS MOBILISÉS



- Une compétence de la Métropole du Grand Paris... exercée par le Maire de Saint-Maur. Si la compétence a été transférée, elle est toujours étroitement suivie par Sylvain Berrios, en charge du dossier à la Métropole, qui a notamment obtenu **le financement de la vanne-secteur de Joinville** – ouvrage-clé en cas de **crue de la Marne**. Un dossier prioritaire imposé par la géographie de Saint-Maur, mais aussi par l'actualité : après une première crue en juin 2016, une deuxième, plus importante, a mobilisé l'ensemble des acteurs locaux en janvier 2018 (1).

- **Adoption du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) (2)** : en

novembre 2017, grâce à la mobilisation d'une centaine d'acteurs locaux et de 52 communes dont Paris, le SAGE Marne Confluence a été approuvé par le préfet. Ce document, porté par la Commission Locale de l'Eau présidée par Sylvain Berrios, définit un cadre commun pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques de l'Est francilien. Près de 220 000 personnes seraient exposées en cas de crue équivalente à celle de 1910.

- **Objectif Baignade 2022 (3)** : chaque année depuis 2005, la Ville accueille le syndicat Marne Vive pour l'organisation de la manifestation européenne "Big Jump" en faveur de la protection des rivières. Élus et

habitants se mobilisent pour le retour à la baignade en Marne. Un objectif prévu par le SAGE à l'horizon 2022, rendu possible par l'amélioration de la qualité des eaux.

- **Reconversion de l'usine des eaux : vers une maison de l'eau**. Depuis 2016, la Ville a engagé une réflexion pour la reconversion du site de l'ancienne usine des eaux en bords de Marne. Après démantèlement, vidange et curage, la Ville a lancé en 2018 un diagnostic environnemental pour la valorisation des équipements, et la reconversion éco-responsable du site. Le projet : y implanter une maison de l'eau et des milieux aquatiques.



Objectif baignade en Marne : un objectif prévu par le SAGE à l'horizon 2022.

Objectif  
**BAIGNADE**



## RÉINVESTIR DANS L'ESPACE PUBLIC

Plus de 180 km de voirie entretenus. Grâce à un plan pluriannuel de réfection des chaussées et trottoirs, longtemps différé, la Ville a entrepris une campagne de reprise des nids de poule et de planification des voiries prioritaires.



### • Les travaux de voirie :

- 1 174 mètres linéaires en 2014 dont chaussée rue du Four (Vieux Saint-Maur), trottoirs boulevard de la Marne (La Varenne).

- 1 155 mètres linéaires en 2015, dont chaussée rue Georges Clémenceau (La Varenne), trottoirs et chaussée avenue Albert 1<sup>er</sup> (La Varenne), trottoirs et chaussée avenue de Marinville (Vieux Saint-Maur). Colonnes enterrées avenue Diderot (Adamville).

- 2 452 mètres linéaires en 2016, dont parking La Louvière 2 (Le Parc), chaussées, trottoirs et colonnes enterrées avenue du Bois Guimier (Adamville), trottoirs avenue Albert 1<sup>er</sup> (La Varenne), chaussée avenue des Erables (Le Parc), chaussées et trottoirs rue Paul Déroutède (La Pie), voirie ZAC des Facultés (La Varenne/Champignon).

- 1 105 mètres linéaires en 2017 dont **chaussée et trottoirs avenue Joffre (1)** (Le Parc). Le marché de voirie a été interrompu en 2017 suite à des vérifications municipales concernant l'exécution du marché public.

- **5 700 mètres linéaires en 2018** chaussée rue Delerue (Adamville), chaussée rue Saint-Fiacre (Champignon), chaussée rue Chevalier (Les Mûriers), parking Jules Ferry (Adamville), chaussée avenue de Neptune (Le Parc), chaussée avenue des Piliers (La Varenne), chaussée rue Albert de Mun (La Pie), chaussée avenue Diderot (Adamville), chaussée rue du Soleil (La Pie), chaussée rue Jean Mermoz (Champignon).

- **Le parvis de La Varenne réaménagé.** Achievé en 2015, le parvis de La Varenne a été complètement rénové : traversées pour les circulations piétonnes, terrasse face à la galerie commerciale, nouveaux espaces verts, abris et arceaux vélos, mise en accessibilité, restauration de la statue *Le Grand coquillage*, mais aussi travaux de voirie avec création d'un abribus unique pour les réseaux RATP et Situs.

- **L'aménagement de la RD86 à Saint-Maur-Créteil (2).** Après plusieurs accidents, la Ville a obtenu à l'été 2015 une traversée piétonne sécurisée avec ralentisseur pour permettre aux piétons de rallier en sécurité le groupe scolaire des Châlets depuis les Rives de la Marne. Des travaux réalisés par le département avec le concours de la municipalité.

- **Des travaux d'envergure dans les squares :** Square Bognor Regnis (Saint-Maur-Créteil) en 2015, square Auguste Marin en 2016-17 (Saint-Maur-Créteil), remise en état de la fontaine du Mesnil en 2017 (La Varenne), de la fontaine du Maréchal Juin (Adamville) en 2018, du bassin du Beach en 2018 (La Varenne). Des travaux auxquels s'ajoutent une **rénovation complète du square Beau-repaire (3)** (La Pie), avec réfection de l'espace dédié aux boulistes, terrassement et création de "petits vallons", nouveaux jeux pour enfants, sanitaires, mise en accessibilité et en sécurité, enfouissement des bornes d'apport volontaire, pour un montant de 600 000€ en 2017-2018.

- **Priorité à la propreté dans l'espace public.** Pour une vigilance accrue et une intervention plus rapide des agents, la Ville a territorialisé et mutualisé les équipes municipales des espaces verts et de la propreté. Les brigades sont désormais chargées d'un secteur (Nord, Sud-Est, Sud-Ouest). Le planning de collecte des feuilles mortes a été ajusté pour plus d'efficacité. Une équipe dédiée aux bords de Marne a été créée pour s'assurer notamment de la propreté des berges le week-end. Enfin, une équipe de "propreté verte" vient en renfort d'avril à septembre pour le désherbage et la tonte des voies.





commandé un audit phytosanitaire de son parc arboré et procède, uniquement quand c'est nécessaire, à l'abattage des arbres malades et à la replantation d'espèces plus adaptées à la croissance en milieu urbain. L'élagage tient compte de la période de nidification des oiseaux et du cycle de croissance du feuillage.

- **La protection du patrimoine arboré.** Inscrite dans le plan local d'urbanisme, elle se traduit par la surveillance phytosanitaire des arbres. La Ville a

- **Le renouvellement du mobilier urbain (4).** En 2018, l'ensemble du mobilier urbain "Decaux" sur voie publique a été renouvelé. Il s'agit de 118

abribus et 50 panneaux d'affichage libre, municipal et sous-vitrine. La même année, les madiers des espaces boulistes ont été changés. Enfin, de nouveaux équipements - tables de pique-nique et poubelles - ont été installés en bords de Marne.

- **Un plan d'enfouissement des câbles :** ERDF a lancé, en collaboration avec la Ville, un plan d'enfouissement des câbles. Plusieurs centaines de poteaux en fer ou en bois, inutilisés, ont été démontés.

- **Poursuite du déploiement de la fibre optique.** Fin du déploiement par Orange des zones 1 (La Pie-Est, Les Mûriers, La Varenne-Sud) et 2 (La Varenne-Nord, La Pie-Ouest, Champignol). La zone 3 Adamville-Sud et Le Parc sera raccordée courant 2019. En zone 4, incluant Vieux-Saint-Maur-Ouest, Le Parc-Est et Adamville-Nord, le déploiement est en cours. Le raccordement de la zone 5 (Vieux Saint-Maur et Saint-Maur-Créteil) est prévu en 2020.

## SAINT-MAUR À VÉLO : ÇA BOUGE

Pour une Ville apaisée, moins encombrée et moins polluée, la Ville s'est engagée à donner un coup d'accélérateur au développement des mobilités douces et notamment de la pratique du vélo. Un chantier de longue haleine dans une commune dont la voirie a été historiquement pensée pour la circulation automobile.



- **Une Commission "Saint-Maur à vélo"** créée en 2018 dans laquelle siègent les principales associations de promotion du vélo, les parents d'élèves, la Prévention Routière et les élus. Depuis sa création, la commission a fait de nombreuses préconisations, et collabore à l'amélioration du schéma cyclable.

- **Les bords de Marne apaisés le dimanche (1),** de la rue Saint-Hilaire au Pont du Petit Parc, avec la fermeture des voies aux voitures aux beaux jours : coureurs, cyclistes, piétons retrouvent le plaisir de la balade.

- En 5 ans, le nombre d'arceaux a presque doublé, avec **739 arceaux vélo (2)**, soit 1 478 places de stationnement : la Ville supprime progressivement des places de

stationnement pour les remplacer par des arceaux, comme ce fut le cas pour l'ancien parking des élus à côté de l'Hôtel de Ville.

- **L'aménagement de trajets cyclables sécurisés** se poursuit avec le déploiement du schéma cyclable, qui s'est traduit par l'aménagement d'un double sens cyclable avenue de Marinville, d'une piste bidirectionnelle dédiée sur le chemin latéral longeant les voies du RER, et de la piste des Quais de La Pie. Le travail se poursuit dans le quartier des Bagaudes pour assurer la jonction avec La Pie et rejoindre l'itinéraire cyclo vers Maisons-Alfort, ainsi qu'avenue du Général Leclerc et avenue de Lattre de Tassigny, entre les gares RER de Champigny et du Parc. À ce jour, la Ville compte **45 km de pistes et bandes cyclables, dont 87% réalisés depuis 5 ans.**

- "Sans voiture c'est pas dur". Après avoir doté **l'ensemble des enfants des écoles saint-mauriennes de gilets jaunes de sécurité (3)** leur permettant d'être vus des automobilistes, la Ville poursuit son action auprès des familles. En fin d'année, une opération "Sans voiture c'est pas dur" s'est déroulée sur une semaine pour encourager les parents à accompagner leurs enfants à l'école en vélo, en trottinette, à pied ou en transports en commun.

- **Des journées de sensibilisation** sont régulièrement organisées par la Ville avec la Prévention Routière et la police municipale : 700 enfants des écoles apprennent chaque année les bons réflexes de conduite des deux-roues, ou comment entretenir leur vélo.



## GRANDS CHANTIERS : PRÉPARER L'AVENIR

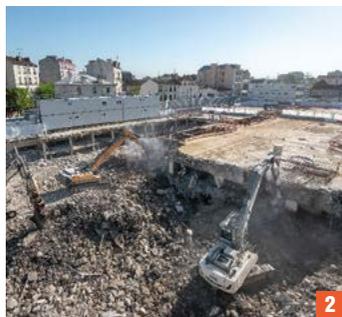
### ✓ Gare du super métro : Saint-Maur bientôt raccordée au Grand Paris



Une gare à 52m de profondeur, avec des fondations à 70m, un dôme de 40m, un puits central comprenant 11 ascenseurs et un escalier monumental de 42 m, 6 000 voyageurs attendus à l'heure de pointe et une fréquentation quotidienne de 45 000 voyageurs pour la future station de la ligne 15-Sud, ce sont les grands chiffres de la future gare du Grand Paris Express. L'ouvrage-gare est complété par un puits de secours dans le quartier de l'Abbaye, au Vieux Saint-Maur. Un chantier surveillé de très près par la commune.

**2014 : La Ville et la Société du Grand Paris (SGP) actent le scénario de construction de la future gare (1)**, sous la gare du RER A à Saint-Maur-Créteil. Début des sondages géotechniques.

**2015-2016 : Travaux préparatoires avant les opérations de génie civil.** Déplacement du marché, de la Poste, et fermeture du parking avant démolition de l'immeuble du parvis.



**2017 : Travaux de soutènement du RER A.** Les autorisations relatives aux horaires de chantier, à l'information des riverains (accès RER fermé), la propreté et la sécurité n'étant pas respectés, la Ville stoppe temporairement le chantier. Implantation de parkings rues d'Alsace-Lorraine et André Bollier pour pallier le manque de places avec la démolition du parking souterrain. Début de l'indemnisation des commerçants demandée par la Ville.

**2018 : Entrée des chantiers en phase intensive (2)** avec la réalisation des parois moulées à l'été sur le chantier de l'Abbaye, à l'automne sur le chantier de la gare. Sur intervention de la commune, les week-ends sont préservés de travaux, et la SGP indemnise les riverains les plus impactés.

**À savoir :** la Ville a obtenu 300 000€ de la SGP pour la réalisation d'une étude urbaine qui dessinera le parvis et les abords immédiats de la gare une fois l'ouvrage terminé. Une co-construction avec la Ville et les riverains.

### ✓ Éco-quartier de la ZAC des Facs : un projet d'aménagement exemplaire

6,6 hectares sur le site de l'ancienne université Paris XII, entre l'avenue Didier, l'avenue Pierre Semard et les voies du RER A. Des bâtiments désaffectés, une dalle abritant un entrepôt vide, un gymnase vétuste, un collège en préfabriqué. Le chantier de la ZAC des Facultés prévoit la réhabilitation complète du site avec la réalisation :

- d'un programme de logements et résidences-services – une maison de retraite et une résidence étudiante (39 000 m<sup>2</sup>)
- de surfaces d'activité dont une crèche et un centre aquatique (17 000 m<sup>2</sup>)
- des équipements publics : un nouveau collège Camille-Pissarro (8 000 m<sup>2</sup>), un nouveau centre sportif Gilbert-Noël (5 600 m<sup>2</sup>) et un parking public de 100 places.

L'ensemble sera réalisé suivant des choix architecturaux harmonieux et des normes environnementales exemplaires en matière de gestion de l'eau, consommation énergétique et espaces verts.



**2015 : Désignation de Grand Paris Aménagement comme concessionnaire.** L'aménageur participe à hauteur de 3,73 millions d'euros pour les équipements publics (centre sportif, voies d'accès, équipements scolaires, réseaux).

**2016 : Désignation de l'architecte, de la maîtrise d'œuvre et des principaux prestataires (3).** Début des études.

**2017 : Fin des travaux de démolition de l'ancienne faculté.** Une partie des déchets concassés seront réintégrés aux tapis de chaussée des futurs espaces publics. Travaux préparatoires de réseaux, chaussées, terrassement, parvis provisoire pour desservir le futur collège et le gymnase.





4



5

**2018 : Inauguration du complexe sportif Gilbert Noël (4)** entièrement financé par la Ville (voir en page 16). **Inauguration du nouveau collège Pissarro (5)**, équipement réalisé par le département sur une parcelle donnée par la Ville, après 30 mois de travaux.

## ✓ Fin de l'aménagement des bords de Marne : les quais de La Pie dans la boucle



6

Les quais sud de la Ville entre les Corneilles et Saint-Maur-Créteil étaient les seuls de la commune à ne pas bénéficier d'équipements et d'aménagements apaisés. **Le projet d'aménagement des quais de Bonneuil, de la Pie et du Port-au-Fourarre (6)** se poursuit, avec le soutien de la région Île-de-France et du département, après une large concertation des riverains. 4,3 millions d'euros sont consacrés au seul aménagement de la promenade qui, à terme, sera sécurisée, accessible à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite.

**2015 : rénovation et mise en sens unique** des quais entre le boulevard des Corneilles et le pont de Créteil et travaux d'accompagnement des reports de circulation.

**2016 : aménagement du premier tronçon** entre le pont de Bonneuil et le boulevard des Corneilles.

## ✓ Passerelle de la Pie : les travaux programmés.

**Rénovation et mise en accessibilité de la passerelle (7)**, aujourd'hui très dégradée, avec le concours de la Métropole du Grand Paris, de la Ville de Créteil et de son territoire. Le début des travaux est prévu en 2020, pour ce projet cofinancé d'un montant global de 922 000€.



7





## LUTTE CONTRE LES NUISANCES : SAINT-MAUR MOBILISÉE



1

• **Le contentieux environnemental contre les installations portuaires.** Depuis 2014, la Ville a exercé trois recours contentieux contre des arrêtés préfectoraux d'exploitation qui concernaient :

- l'usine d'enrobé **EIFFAGE (1) (2015)**,
- la plateforme logistique **VIRTUO (2017)**,
- le centre de tri de déchets **VEOLIA (2017)**.

• **Des capteurs de pollution**

**2015-2016 :** mise en place du protocole de suivi de la qualité de l'air avec le port de Bonneuil et Airparif. Campagne de mesures et recueils de témoignages.

**2018 :** convention de partenariat entre Saint-Maur et AirParif pour une campagne de mesures des impacts de l'activité industrielle du port de Bonneuil en matière de poussières.

• **Une meilleure prise en compte de la Ville par le Port de Bonneuil.** De 2015 à 2018, le port a renforcé les instances de concertation avec les communes riveraines. Saint-Maur est ainsi à l'origine de la création d'un comité scientifique qui a permis d'aboutir à la prise en charge, par le Port de Bonneuil, de la campagne de mesure de la pollution atmosphérique.

• **La "Charte EIFFAGE" : un exemple d'engagement avec une entreprise à fort impact environnemental.** Signée en 2017, la Charte engage l'entreprise à réduire les nuisances à la population, s'impliquer dans la préservation de l'eau et des milieux aquatiques, contribuer à dynamiser l'activité et l'emploi dans le tissu économique local. La Charte porte à la fois sur l'usine d'enrobés du port de Bonneuil, dont la production a fortement baissé suite aux engagements pris, et sur le chantier de la future gare du Grand Paris.



2

• **Chantier du Grand Paris Express :** des rappels à l'ordre indispensables. Le quartier de Saint-Maur-Créteil, en mutation et fortement impacté par le chantier de la gare du Grand Paris Express, fait l'objet d'une vigilance particulière de la Ville qui a été jusqu'au blocage du chantier pour faire respecter :

- l'utilisation exclusive des voiries départementales par les engins,
- la réglementation en matière de vitesse aux abords du chantier,
- les horaires de chantier,
- la sécurité des piétons.

Depuis, des aménagements (feux, hommes-traffic) ont été positionnés, ainsi que des caméras de vidéo-protection.

• **Dialogue avec le département : l'abandon de l'est-TVM.** En 2015, prenant en compte le redéploiement des transports avec l'arrivée de la ligne 15 et le combat de longue date de Saint-Maur sur ce dossier, le département annonçait l'abandon du projet de prolongement du TVM vers le Vieux-Saint-Maur.

• **Survol aérien : privilégier l'action collective (2).** En décembre 2014, la Ville a signé une convention avec l'association AVEVY, dont la mission est de réduire durablement tous les nuisances générées par le trafic aérien. En 2017, l'association a fusionné avec d'autres associations poursuivant le même objectif pour constituer l'association DRAPO qui a pour but de :

- faire respecter le couvre-feu et le nombre de créneaux aériens d'Orly,
- faire respecter et adapter les procédures de décollage et d'atterrissage,
- réduire l'impact sonore et atmosphérique du trafic aérien.

Via DRAPO, en 2017, la Ville a pu déposer un recours collectif.

## SERVICE PUBLIC ET DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ : AU PLUS PRÈS DES USAGERS



• **144 jours de permanence des élus de la majorité (1)** : chaque deuxième week-end de chaque mois, les élus de la majorité municipale sont présents sur les marchés pour répondre à vos questions, relever vos suggestions et expliquer les principales actions municipales.

• **Depuis 2015, le Mairie-Bus pour préparer ou effectuer vos démarches administratives (2)**. Présent par roulements sur les marchés de la Ville, le Mairie-Bus évite aux usagers de se déplacer à l'Hôtel de Ville. 2 à 3 agents municipaux effectuent ou préparent les démarches relatives à l'état-civil, les élections, la jeunesse, la culture, la voirie, la propreté, la petite enfance et la police municipale. Ils renseignent également les usagers. Plus de 3 000 personnes y ont fait appel depuis sa création.

• **72 réunions publiques, dont 51 réunions organisées quartier par quartier depuis 2014 (3)**. 21 réunions publiques supplémentaires ont été consacrées à des thèmes précis (travaux, projet d'aménagement, grands chantiers, finances, stationnement, cadre de vie etc.). Ces réunions ont lieu en soirée dans les préaux d'école ou à l'Hôtel de Ville. Les élus présentent les projets en cours et débattent avec la population.

• **22 boîtes bleues partout dans la Ville (4)** pour permettre aux Saint-Mauriens de déposer du courrier destiné à la Mairie sans l'affranchir. Elles sont relevées 3 fois par semaine. Depuis leur installation en 2015, 22 000 courriers y ont été déposés.

• **À l'Hôtel de Ville, des nocturnes, journées continues ou permanences le samedi pour les services les plus demandés**. Le guichet unique d'accueil des familles assure une nocturne le mardi soir, une journée continue le jeudi, et une permanence mensuelle un samedi matin. Le service état-civil et passeports propose les mêmes horaires d'accueil, avec en plus une permanence toutes les semaines le samedi matin.





5



6



7



8

- **De nouveaux outils de communication** pour faciliter informations et démarches : avec un nouveau site web déployé en novembre 2016, consulté chaque année par 850 000 usagers, la création d'une newsletter en décembre 2016 adressée à plus de 15 000 internautes, une nouvelle gestion des relations usagers (GRU) et **une nouvelle application mobile lancés début 2019 (5)**, Saint-Maur rejoint le peloton de tête des villes connectées ! Le dynamisme de ses réseaux sociaux – Facebook avec ses 12 920 abonnés, Twitter 2 160 abonnés, Instagram 2 660 abonnés – a été récemment couronné par un hashtag d'argent.

- En parallèle de sa présence en ligne, la Ville a développé **le wifi dans les lieux publics**. Sont ainsi connectés : Hôtel de Ville, Médiathèque Germaine-Tillion, Bibliothèque annexe, Conservatoire, Théâtre, Centre sportif Gilbert-Noël, Centre sportif Brossollette, Centre Communal d'Action Sociale, Saint-Maur Animation, Logithèque, R.E.L.A.I. Jeunesse, Boutique éphémère et très prochainement le stade Chéron.

- **Une plate-forme d'échanges de services et d'entraide "Entre Saint-Mauriens"**, accessible depuis le site de la Ville. "Entre Saint-Mauriens" vous permet de déposer gratuitement des petites annonces pour répondre à vos besoins (garde d'enfants, jardinage, covoiturage etc.) ou partager les activités qui vous plaisent (cuisine, littérature, sport etc.). Près de 2 200 internautes saint-mauriens utilisent ce service chaque année.

- **Un médiateur de service public**, bénévole, traite les demandes liées à d'éventuels litiges avec l'administration municipale. Sont également à votre disposition, sous forme de permanences hebdomadaires à l'Hôtel de Ville : des permanences juridiques gratuites, un écrivain public, et un conciliateur de justice pour vos litiges d'ordre privé (troubles de voisinage, impayés, malfaits etc.).

- **Démocratie participative : les Saint-Mauriens consultés.** Outre les enquêtes publiques obligatoires, la Ville consulte régulièrement la population à l'aide de questionnaires thématiques. A titre d'exemple, afin de cerner les attentes et habitudes, un questionnaire seniors (2 000 réponses), un questionnaire "jeunes", un questionnaire "mobilité/transports" et un questionnaire "Saint-Maur Infos" ont été distribués. Des mini-sondages sont ponctuellement proposés sur le site web et les réseaux sociaux pour participer au choix d'un nom, d'un film, d'une animation etc.

- **"J'ai une idée" : le site internet de la Ville collecte vos propositions, suggestions, idées, projets...** Il vous suffit de les déposer dans la rubrique correspondante. Celle-ci a déjà collecté plus de 250 idées ou contributions depuis sa création. Enrichissez-la !

- **Les conseils municipaux retransmis sur internet (6)** : le lendemain du Conseil municipal, retrouvez l'intégralité du Conseil en vidéo sur la chaîne officielle YouTube de la Ville. Et en direct sur les réseaux sociaux, les principaux points à l'ordre du jour. L'ordre du jour complet est mis en ligne quelques jours auparavant.

- **De nouveaux "conseils" consultatifs pour co-construire les projets municipaux** : outre le Conseil municipal des enfants (7), un **Conseil consultatif des jeunes** pour collégiens et lycéens a été créé en 2017, un **Conseil des seniors (8)** a vu le jour la même année. Depuis 2018, une commission Saint-Maur à vélo complète les réunions mensuelles organisées avec les comités de quartier. Un Conseil citoyen travaille plus particulièrement sur les projets du quartier prioritaire des Rives de La Marne. Enfin, une commission des relations internationales fait le lien avec les huit villes jumelles.

« Il y a, au cœur de notre engagement, un chemin de vie pour une ville que nous avons choisi de préserver, d'embellir, d'adapter, de comprendre, de renforcer et de servir. »

*Sylvain Lemoine*  
Maire de Saint-Maur

## Label « 100 % fabriqué à Saint-Maur » : les artisans distingués

Le label de la ville met à l'honneur les artisans et commerçants de Saint-Maur. Rencontre avec trois labéllisés.



Corinne  
Cureau,  
**Passionnée par  
le travail de la  
terre**

C'est en 2006 que Corinne Cureau fonde l'atelier Imagin'argile à Saint-Maur. « *C'est une ville qui prône l'artisanat, par des expositions, l'ouverture d'atelier d'artiste, la Boutique Éphémère, la création du label...* ».

Pour Corinne Cureau, ce label l'a poussée à « aller de l'avant » et lui a permis de se « développer » avec une gamme d'utilitaire, un site internet et une boutique en ligne sur Etsy.

### Atelier Imagin'Argile

27/31 avenue du Port-au-Fouarre  
06 76 45 39 85  
atelier-imagin-argile.over-blog.com



Felisberto  
Marques,  
**Joailleur  
créateur aux  
doigts de fée**

Installé depuis 1977 à Saint-Maur, Felisberto Marques crée des bijoux sur mesure à la demande de ses clients et « réalise leur rêve ».

Passionné par les pierres précieuses et les bijoux depuis son plus jeune âge, cet artisan répare et transforme les bijoux des Saint-Mauriens dans son atelier.

« *Ce label est très important pour moi. La ville s'engage à valoriser notre travail et un savoir-faire propre à l'artisanat* ».

### Marques Joaillerie

91 avenue du Bac  
01 48 83 12 34  
bijouterie-marques.com



Laurent  
Meyer,  
**Boulangier  
récompensé**

Passionné par son métier, Laurent Meyer est boulanger, pâtissier et cuisinier, installé à Saint-Maur depuis 1992.

Son produit phare, la baguette « Champignol » créée en 1993 est la favorite de ses clients. « *Ce label c'est une reconnaissance envers l'artisanat. C'est un gage de confiance de la part de la Ville qui nous permet de renforcer le lien avec nos clients* ».

### Le Fournil des gourmands

127 avenue du Centenaire  
06 72 55 10 50  
laurent.meyer@numericable.fr

## Artisans, commerçants, créateurs : à vos talents !

### C'est parti pour la 2<sup>e</sup> promotion du label « Fabriqué à Saint-Maur »

22. C'est le nombre de labels « Fabriqué à Saint-Maur » qui ont couronné des artisans, commerçants et créateurs saint-mauriens dès la première promotion en 2018. Véritable outil de valorisation des savoir-faire de notre ville, le label « Fabriqué à Saint-Maur » a été créé pour accompagner le rayonnement des talents de nos artisans dans les domaines les plus variés. Métiers de bouche, création de bijoux, art floral, création de couture sont tous représentés dans le panel des premiers labéllisés, tous attachés à la tradition et à la transmission de la passion pour leur métier.

### Pour candidater à la deuxième édition : mode d'emploi.

Les dossiers de candidature doivent être retournés au Pôle Commerces et Artisanat au plus tard le 18 mai 2019. Ce dossier est disponible à l'accueil du Pôle Commerces et Artisanat ou téléchargeable sur le site officiel Saint-Maur.com.

Un jury examinera le respect des conditions à remplir pour l'obtention du label. Le jury apprécie des critères comme le processus de fabrication et/ou de transformation, l'originalité, l'implication locale ou la démarche environnementale. Le label est décerné pour trois ans et obtenu soit pour l'ensemble de la production, soit pour un produit ou une gamme de produits.

Les labéllisés 2019 seront dévoilés en septembre prochain.

**Renseignements : Pôle Commerces et Artisanat - 01 45 11 65 34**  
service.economique@mairie-saint-maur.com  
www.saint-maur.com



**« Le label « Fabriqué à Saint-Maur »,  
c'est la reconnaissance du travail  
quotidien accompli au service de la  
qualité et de la satisfaction du  
client. »**

Maxime Rochette,  
boucher, labéllisé en 2018  
Boucherie de La Varenne  
85 rue Lafayette  
01 48 83 64 88

## THÉÂTRE/ SEULE EN SCÈNE



© Richard Schroeder

**23 MARS À 20H30**

**FRANÇOISE PAR SAGAN**

De Françoise Sagan  
 Mise en scène Alex Lutz  
 Avec Caroline Loeb  
 La critique du Figaroscope :  
 « Caroline Loeb est une  
 hallucinante Françoise Sagan.  
 Un moment pur, simple, délicat,  
 profond et drôle. Remarquable. »  
**Salle Rabelais**  
 Plein tarif 22 € / abonné 18 €  
 jeune 8 €

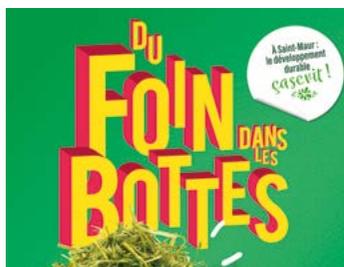
## OPÉRA

**24 MARS À 17H**

**LE BARBIER DE SÉVILLE**

Opéra bouffe en deux actes  
 Musique de Rossini  
**Retransmission**  
**au cinéma Le Lido**  
 Tarif plein 16 € / réduit 12€

## FERME PÉDAGOGIQUE



**DU 25 MARS AU 28 AVRIL**

**DU FOIN DANS LES BOTTES**

**Du 25 mars au 19 avril** : mercredi  
 de 9h à 17h30, samedi et  
 dimanche de 9h30 à 18h  
**Du 20 au 28 avril** : tous les jours  
 de 9h à 18h  
**Square de la Convention**  
 Entrée libre

## JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART



**DU 3 AU 7 AVRIL 2019**

**LA BOUCLE DES MÉTIERS D'ART À SAINT-MAUR**

Parcours dans les ateliers des  
 artisans d'art saint-mauriens &  
 exposition aux Ateliers d'Arts  
 Retrouvez tout le programme  
 sur le site internet officiel de  
 la Ville ou dans le dépliant  
 disponible à l'accueil de l'Hôtel  
 de Ville.  
**Renseignements : 01 45 11 65 34**

## THÉÂTRE / COMÉDIE



© Catherine Hoa

**5 AVRIL À 20H30**

**MOMS !**

Adaptation française du succès  
 mondial « Mom's The Word »  
 Mise en scène Armand Eloï et  
 David Eguren  
**Salle Rabelais**  
 Plein tarif 32 € / abonné 28 €  
 jeune 12€

## CONCERT SYMPHONIQUE

**12 AVRIL À 20H30**

**MONDES LOINTAINS**

Auditorium Jean-Philippe  
 Rameau au CRR  
 Tarif plein 15€ - Abonnés  
 du théâtre 10 € - Jeunes et  
 accompagnant 8 €

## INSCRIPTIONS POUR LA FOIRE AUX TROUVAILLES



**À PARTIR DU 13 AVRIL  
 DE 8H À 11H30**

puis du lundi au vendredi aux  
 horaires d'ouverture du service  
 municipal de l'animation  
 dans la limite des places  
 disponibles

**A noter : la foire aux trouvailles  
 se tiendra dimanche 9 juin place  
 des Marronniers de 9h à 19h**

## FORUM



**13 AVRIL DE 10H À 16H**

**FORUM JOBS ÉTUDIANTS**

Venez à la rencontre des  
 professionnels ! Offres de jobs  
 d'été et jobs étudiants, ateliers  
**Infos 01 48 86 05 56**  
**R.E.L.A.I. Jeunesse**  
 41, rue des Remises

## Carnet d'adresses

### Conservatoire à Rayonnement Régional

25 rue Krüger  
 01 48 83 14 67

### Théâtre de Saint-Maur

20 rue de la Liberté  
 01 48 89 99 10

### Cinéma le Lido

Place Jacques Tati  
 70 avenue de la République  
 01 48 83 06 18

### Musée de Saint-Maur

5 rue Saint-Hilaire  
 01 48 86 33 28

### Artothèque Carré Médicis

5 rue Saint-Hilaire  
 01 48 86 23 32

### Médiathèque Germaine-Tillion

23 avenue Henri-Martin  
 01 48 86 74 44

### Médiathèque Carré Médicis - Logithèque

11bis rue Saint-Hilaire  
 01 55 12 14 92

### Bibliothèque Les Rives de la Marne

72 rue du Pont-de-Créteil  
 01 45 11 93 98

### Les Ateliers d'art de Saint-Maur

5ter avenue du Bac  
 01 42 83 41 42

### Archives municipales

19/23 avenue d'Arromanches  
 01 42 83 68 96

## CONFÉRENCE

**13 AVRIL DE 14H30 À 17H**

### COMMENT RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Conférence-débat animée par Wojtek Kalinowsky, sociologue et Economiste

**Médiathèque Germaine-Tillion**  
Entrée libre

Conférence organisée par Lire Ensemble à Saint-Maur

## SAISON D'ORGUE

**16 AVRIL À 20H30**

### IMAGES POUR UN CHEMIN DE CROIX

Avec les élèves de la classe d'orgue du CRR, récitante Anne-Laure Maudet  
Musique de Jean Giroult  
Texte de Paul Claudel

**Église Notre-Dame-du-Rosaire**  
Entrée libre

## ANIMATION



**20 AVRIL DE 14H À 17H**

### CHASSE AUX ŒUFS

Square des Lacs et square Gambetta

## CONCERT

### SOIRÉE DE CLÔTURE DE SAISON

**7 MAI À 20H30**

### A TRIBUTE TO PRINCE ECHOES OF A LEGEND

Salle Rabelais  
Plein tarif 32€ / abonné 28€  
jeune 12€

## CONCERT/MUSIQUE DE CHAMBRE

**10 MAI À 20H30**

### LE PIANO DANS TOUS SES ÉTATS

Quatuor avec piano  
Œuvres de Malher et Brahms  
**Auditorium**  
Jean-Philippe Rameau du CRR  
Plein tarif 15€  
abonnés du théâtre 10€  
jeunes et accompagnant 8€

## BALLET

**19 MAI À 18H**

### LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ

D'après William Shakespeare

**Retransmission au cinéma**

**Le Lido**

Tarif plein 16 € / réduit 12€



## LE PRINTEMPS ANNONCE LES BROCANTES ET VIDES-GRENIERS DANS LES 8 QUARTIERS DE LA VILLE

Retrouvez les dates dans l'agenda du site [Saint-Maur.com](http://Saint-Maur.com) !

Organisateurs de brocante et vides-greniers à Saint-Maur, utilisez le formulaire mis à disposition gratuitement sur le site internet de la Ville pour faire inscrire vos événements ! Une seule adresse : [Saint-Maur.com](http://Saint-Maur.com)

## THÉÂTRE DRAMATIQUE



© Raynaud de Lage

**13 AVRIL À 20H30**

### L'ENFANCE À L'ŒUVRE

De et avec Robin Renucci, Nicolas Stavi (piano)  
La critique du Figaro : « De l'élégance, de l'émotion et un thème qui touche chacun : l'enfance. Pages délicates distillées avec une intelligence et une science du bien dire par Robin Renucci. »

**Salle Rabelais**

Plein tarif 28€ / abonné 24€  
jeune 8€

## DANSE



© Hervé Derocq

**17 AVRIL À 20H30**

### MAY BE

Chorégraphie de Maguy Marin  
La critique du Figaro : « Quand la danse s'inspire de la littérature à la fin du 20<sup>e</sup> siècle, un grand écrivain du tragique de l'absurde se trouve revisité par l'une des figures de proue de la Nouvelle Danse Française et les esprits en restent marqué. »

**Salle Rabelais**

Plein tarif 34€ / abonné 30€  
jeune 14€



## LES GRANDS RENDEZ-VOUS DES PROCHAINES SEMAINES

➤ **18 ET 19 MAI**  
SAINT-MAUR MÉDIÉVAL  
Parc de l'Abbaye

➤ **9 JUIN**  
FOIRE AUX TROUVAILLES  
Place des Marronniers

➤ **15 ET 16 JUIN**  
SAINT-MAUR EN POCHE  
Place des Marronniers

➤ **21 JUIN**  
FÊTE DE LA MUSIQUE  
Place de Molènes

## MAJORITÉ MUNICIPALE

### “SAINT-MAUR NOTRE CHOIX” (33 élus)



**Carole Drai**  
Maire-Adjointe  
déléguée au budget, aux assurances et à  
la commande publique

[www.saintmaurnotrechoix.fr](http://www.saintmaurnotrechoix.fr)

### Un budget qui garantit à la ville un avenir serein

Depuis 2014, la municipalité a développé une stratégie budgétaire articulée en 4 axes :

- assainir les finances;
- investir dans nos équipements scolaires, culturels et sportifs;
- animer notre Ville;
- préserver notre urbanisme à taille humaine.

Ainsi, nous avons réussi à inverser les courbes, rendu positifs les ratios les plus pessimistes, et tracé une trajectoire sereine là où, précisément, l'avenir était obstrué. Nous avons retrouvé notre indépendance et notre liberté de choix. Cela a impliqué de la volonté, des efforts partagés entre personnel municipal et Saint-Mauriens. Malgré la diminution de plus de 60 millions

d'euros de dotations, les bouleversements institutionnels, les réformes imposées et les transferts de compétences, source de complications, nous avons continué à assurer un service public de qualité, réinventé chaque année, et relancé un investissement indispensable. Le budget 2019 vient consacrer 5 années d'efforts qui ont porté leurs fruits et permis à la Ville d'être parmi les 3 seules collectivités du département en mesure de signer et d'honorer un contrat financier avec l'État. Ce contrat valide notre stratégie financière, fixe un cap ambitieux et garantit un avenir serein jusqu'au moins 2025.

## OPPOSITION MUNICIPALE

### “FIDÈLES À SAINT-MAUR” (7 élus)



**Pascale Luciani-Boyer**  
Conseillère Municipale

[www.scoop.it/t/conseil-municipal-de-saint-m](http://www.scoop.it/t/conseil-municipal-de-saint-m)

Tribune non reçue

## OPPOSITION MUNICIPALE

**“SAINT-MAUR DEMAIN, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR SAINT-MAUR ET SES VILLAGES” (6 élus)**

**Marie-Pierre Gérard**  
Conseillère Municipale

[www.nicolasclodong.fr](http://www.nicolasclodong.fr)

**Stationnement : amateurisme et sous-traitance d'une compétence municipale**

Avant, aux temps reculés de l'obscurantisme où tout était mal à Saint-Maur, le stationnement souterrain était gratuit les deux premières heures, de même que la 1<sup>re</sup> ½ heure en surface à chaque arrêt pour permettre au Saint-Mauriens de faire leurs courses. C'était un choix politique. Mais un choix idiot, forcément ! On a alors revu les grilles tarifaires. Puis sont apparues de vastes zones bleues, de stationnement contre une redevance. Les riverains ou usagés ont payé pour stationner un peu moins difficilement, ou sont allés dans les zones blanches contiguës. Mais on pouvait encore mieux faire : déléguer au privé le stationnement, sans risque, les tarifs

continuant d'être votés en conseil municipal ! Les Saint-Mauriens et le commerce de proximité sont-ils gagnants ? Dans les parkings, en partie désertés par le personnel, le stationnement gratuit est limité à 1 heure par jour. En surface, la gratuité, limitée à une ½ heure par ½ journée, est surveillé par une brigade si prompte à dégainer le Forfait post stationnement qu'elle vide totalement certaines zones rouges, le stationnement en zone bleue est complètement engorgé et les tarifs ont opportunément augmenté (il en coûte à présent 30 euros pour 3 heures). Maintenant on est lié pour 15 ans !

## OPPOSITION MUNICIPALE

**“SAINT-MAUR ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE” (3 élus)**

**Elisabeth Bouffard-Savary**  
Conseillère Municipale

[pssaintmaur94.org](http://pssaintmaur94.org)

**Objectif 2019 : tout dans la Com !**

Affiches, photos et textes brefs, réseaux sociaux, la majorité municipale communique à tout va. La moindre action banale est zoomée et portée aux nues sur le ton : tout va très bien, tout va ... ! Même le Budget 2019 qui soi-disant permet d'«envisager l'avenir avec sérénité» ?

Les finances locales sont désormais encadrées par l'Etat, et les dépenses gelées. Contrainte, la majorité municipale ampute la masse salariale de 4M€ -des efforts pour les agents municipaux-, et les dépenses sociales (associations, CCAS, aides à la famille, ..) -des menaces pour le service public-.

Nous payerons plus d'impôts locaux (+2,2M€/2018) et les parents subiront encore les réorganisations tarifaires (recettes péri-scolaires X 2/2017). Les investissements en baisse, malgré un emprunt de 9M€ (amende SRU 7M€ oblige), et sans projet structurant, iront à l'entretien des bâtiments et de la voirie.

L'endettement ? A 263M€ : toujours aussi élevé qu'en 2013, alors que 50M€ de patrimoine se sont envolés et que des pans d'activités municipales sont externalisés (parkings, centre hippique ; eau, assainissement ordures ménagères à l'EPT ; et maintenant, conduite de travaux).

Sérénité ? Grande inquiétude, plutôt !

Installé sur votre commune  
et à votre service depuis plus de 20 ans

**DÉCOUVREZ NOS OFFRES RÉGULIÈRES  
SUR L'ENSEMBLE DE NOS PRODUITS**

STORES  
INTÉRIEURS  
ET EXTÉRIEURS  
MOTORISATIONS  
FERMETURES  
...



86 bd de Créteil  
94100 Saint-Maur des Fossés  
**T. 01 45 11 86 02**  
e-mail. [contact@storesfilms.fr](mailto:contact@storesfilms.fr)



**DÉPANNAGE  
INSTALLATION  
ENTRETIEN**

*intervient chez vous rapidement !*

- plomberie
- chauffage
- pompe à chaleur
- climatisation
- électricité

**25**  
ANNÉES  
D'EXPÉRIENCE

**06 27 65 65 55**

[www.hmservices.com](http://www.hmservices.com)



Télésecurité distribution - 043 977 940 RCS

**Vos repas, livrés chaque jour, à domicile\***

**Pas d'augmentation  
de tarifs en 2019**

Cuisine Traditionnelle, Formules Diététiques

Déjeuner à la carte : **13,95 €**

Déjeuner Équilibre : **13,10 €**

**Au choix :**  
3 entrées, 3 plats  
et 2 garnitures...



Prix hors déduction fiscale  
\*Repas du week-end livrés le vendredi.

**01 48 57 06 21**

le Service au Quotidien

30, rue de la Varenne - 94100 Saint-Maur - [www.service-quotidien.fr](http://www.service-quotidien.fr)



*Et la vie devient  
plus simple...*



Un syndic proche de chez vous  
et à votre écoute

7, Passage Monniot

94210 La Varenne Saint-Hilaire

**TÉL : 01 55 97 15 05**

**FAX : 01 49 76 28 68**

[m.damota@dmgestion.fr](mailto:m.damota@dmgestion.fr)

JUSQU'AU 12 AVRIL...

# UN ANNIVERSAIRE **SÛR**-PRENANT !

Sakara - Illustrations et photos à caractères d'ambiance. Ouvertures - SAS au capital de 50.000€ RCS Douai B20643586. \* Offre sous forme de remise valable uniquement sur la fourniture des fenêtres, portes, volets et portails du catalogue Ouvertures fournis et posés. Offre non cumulable valable jusqu'au 12 avril 2019. Voir conditions dans les magasins participants.



JUSQU'À **-20%**  
DE REMISE !\*



Découvrez aussi nos  
PORTES BLINDÉES...

027 BP1

10

FRANCE

PICARD  
SERRURES

**Ouvertures**

FENÊTRES • PORTES • VOLETS • PORTAILS • STORES •  
PORTES DE GARAGE • PORTES BLINDÉES • VÉRANDAS

**PROXIRÉNOV** • 01.84.23.02.02 • 8 avenue du Bac - St Maur/La Varenne  
[www.proxirenov.com](http://www.proxirenov.com)

**Avec nous, c'est plus sûr !**

## Conjuguer vie sociale et vie personnelle

Je me **sens bien** chez moi avec le  
soutien de personnels **compétents**  
J'ai de la **visite**, je me sens **entourée**

J'ai choisi le service à domicile **ASSAP**

50%  
déduction  
fiscale /  
crédit d'impôt



**Aide et Soins à domicile 7/7j - 10 ter Quai Beaubourg, SAINT-MAUR**

[accueil@assap94.fr](mailto:accueil@assap94.fr) - 01 55 12 17 37

[www.abcd94.fr](http://www.abcd94.fr)



## Audioprothésiste Indépendante, Diplômée d'État

**Audition Sarah Bitbol :**  
Conseils sur-mesure, appareils de pointe.

" **C**omme une évidence, fille de médecin gériatologue, j'ai choisi la voie de l'audioprothèse par passion. Dotée d'une expérience de salariée, j'ai préféré l'indépendance pour offrir la meilleure solution à mes patients.

C'est tout naturellement que j'ai choisi de m'installer dans la ville qui m'a vu grandir, à Saint-Maur des Fossés.

Audioprothésiste diplômée d'État, j'exerce au sein de mes deux centres, mon métier avec passion et professionnalisme, prenant le temps d'écouter chacun et proposant l'appareil idéal de dernière technologie. Suivi, réactivité, appareillage de pointe : tout y est pour trouver la solution à vos problèmes d'audition ! "



**Bilan Auditif Gratuit / Essai d'Appareils Auditifs Gratuit / Déplacements à domicile**



*Audition Sarah Bitbol*, c'est une équipe de professionnels disponibles et à votre écoute.



*Appareils en contour d'oreille*

*appareils intra-auriculaires*



7 rue Baratte Cholet, Saint-Maur, Adamville - **01 48 83 08 13**  
92 Bis av. du Bac, Saint-Maur, La Varenne - **01 43 94 13 97**

*Nos centres sont ouverts du mardi au samedi de 9h30 à 19h00, le samedi jusqu'à 18h30.  
Le lundi et les domiciles sont uniquement sur rendez-vous.*

**[www.audition-sarahbitbol.fr](http://www.audition-sarahbitbol.fr)**